



# LE DEVOIR

## VICTOIRES HISTORIQUES À WIMBLEDON



MIGUEL MEDINA AGENCE FRANCE-PRESSE



MIGUEL MEDINA AGENCE FRANCE-PRESSE



LEON NEAL AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Suisse Roger Federer s'est laissé tomber sur le court central de Wimbledon après y avoir été couronné pour une septième fois. À gauche : la Québécoise Eugénie Bouchard, victorieuse en simple et en double chez les juniors, et Filip Peliwo, couronné chez les garçons: du jamais vu au tennis canadien.

## Federer rejoint Sampras et redevient numéro un

### La Québécoise Eugénie Bouchard triomphe en simple et en double chez les juniors

KARL RETTINO-PARAZELLI

Pluie de records sur le gazon londonien, cette fin de semaine. Le Suisse Roger Federer a égalé la marque partagée par Pete Sampras et William Renshaw en remportant hier un septième titre à Wimbledon, tandis que chez les juniors, la Québécoise Eugénie Bouchard s'est inscrite dans l'histoire du tennis canadien en

trionphant à la fois en simple et en double.

La jeune athlète âgée de 18 ans native de Westmount est devenue samedi la première représentante du Canada à remporter un titre en simple dans un tournoi majeur. Elle a renoué avec la victoire hier en double aux côtés de l'Américaine Taylor Townsend, puis le Britannico-Colombien Filip Peliwo, aussi âgé de 18 ans, a mis la main sur le titre en simple chez les gar-

çons pour procurer au Canada un total inégalé de trois titres dans un tournoi du Grand Chelem.

En remportant pour une septième fois les grands honneurs à Wimbledon grâce à un gain en quatre manches de 4-6, 7-5, 6-3, 6-4 devant l'Écossais Andy Murray, le Suisse Roger Federer a également repris le premier rang mondial à

VOIR PAGE A 8 : WIMBLEDON

## CONFÉRENCE DE TOKYO

# 16 milliards promis aux Afghans d'ici 2015

### Le Canada versera 227 millions d'ici 2017 pour soutenir les droits des femmes

La communauté internationale versera 16 milliards de dollars à l'Afghanistan d'ici 2015 pour l'aider à reconstruire le pays dévasté par la guerre. Le Canada s'est pour sa part engagé à verser une aide de 227 millions d'ici 2017 pour renforcer les droits des femmes.

L'annonce de l'aide internationale a été faite dimanche, au terme d'une conférence d'un jour qui réunissait quelque 80 nations et organisations internationales à Tokyo pour discuter de l'avenir de l'Afghanistan après le retrait des forces de l'OTAN en 2014.

Plus tôt dans la journée, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait prévenu les bailleurs de fonds qu'un désengagement financier vis-à-vis de l'Afghanistan réduirait à néant les efforts menés depuis dix ans dans le pays.

Il a rappelé l'importance d'investir dans la gouvernance, la justice, les droits de la personne, l'emploi et le progrès social, sans oublier les besoins humanitaires de l'Afghanistan et des réfugiés.

Selon lui, il faut «faire plus pour les femmes et les enfants de ce pays, notamment dans le domaine de l'éducation des filles et de la participation des femmes à la vie politique».

VOIR PAGE A 8 : AFGHANS

## POINT CHAUD

# « Les travailleurs font confiance aux syndicats, pas à la ministre »

### La FTQ-Construction demeure incontournable, dit Michel Arsenault

KARL RETTINO-PARAZELLI

Allegations d'intimidation sur les chantiers de construction, commission parlementaire houleuse, adoption de la loi 33 abolissant le placement syndical: le tourbillon politique et médiatique des dernières années n'a finalement pas eu d'effet sur l'appui des travailleurs de la construction à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui a augmenté vendredi d'un point de pourcentage son taux de représentation des ouvriers québécois. La FTQ-Construction conserve ainsi son statut de syndicat incontournable dans le monde de la construction au Québec, estime le président de la FTQ Michel Arsenault.

Pour le syndicaliste, l'équation est simple. La FTQ-Construction a dénoncé le projet de loi 33 et a reçu l'appui de nouveaux membres, tandis que la Confédération des syndicats nationaux (CSN-Construction) et la Centrale des syndicats démocratiques (CSD-Construction) ont à la fois appuyé l'initiative gouvernementale et vu quelques points de pourcentage leur glisser entre les doigts. «Les travailleurs font confiance aux syndicats pour les défendre, pas à la ministre du Travail [Lise Thériault], et le vote vient de le démontrer clairement, estime M. Arsenault. Des membres de syndicat, on ne gagne pas ça à la loterie. Les travailleurs viennent chez nous parce qu'on leur donne du service, parce

VOIR PAGE 8 : ARSENAULT



Michel Arsenault

## AUJOURD'HUI



**Syrie** › Kofi Annan doit rencontrer aujourd'hui le président Assad, qui accuse les États-Unis de soutenir les rebelles. Page B 1

**Ottawa** › Les scientifiques prendront la rue mardi pour dénoncer les politiques du gouvernement Harper. Page A 3

**Griffintown** › « Ses chevaux, c'était sa vie ». Mort du propriétaire de la célèbre écurie Horse Palace, Leo Leonard. Page A 4



Avis légaux..... B 2  
Décès..... B 6  
Météo..... B 5  
Mots croisés..... B 5  
Petites annonces..... B 6  
Sudoku..... B 3

## JOHNNY HALLYDAY AU FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

# Les grands moyens de la reconquête

Le plus grand showman de France s'attaque demain aux Plaines, puis revient en octobre pour deux soirs au Centre Bell. Campagne de la dernière chance qui a commencé en février sur le plateau de Star Académie. Conversation et bulletin de santé.

SYLVAIN CORMIER

Quand j'entre dans la loge, Luc Plamondon en sort. À la cour du roi Johnny, chacun a ses raisons de solliciter l'audience: à moi, on accorde quelques minutes de conversation en amont de son spectacle du 10 juillet sur les Plaines en vedette du Festival d'été de Québec. Plamondon est de ceux qui lui tournent autour pour placer une chanson. Récidive, dans son cas: des 1000 chansons enregistrées par Johnny Hallyday en 50 ans de carrière, il y en a au moins trois de Plamondon. Jamais sorties, sauf pour le fan-club: pas assez premier degré, avait-on signifié au fier Luc. Ça parlait de la vie de chanteur, avec une certaine distance ironique: Johnny et l'ironie, c'est deux.

On est en février, au studio Mel's de Saint-Hubert, dimanche soir de gala à Star Académie. Début de l'opération reconquête du Québec. Johnny Hallyday va chanter tantôt, deux gros medleys de ses chansons les plus connues chez nous — *Ma gueule*, *Quelque chose de Tennessee*, *Les portes du pénitencier*, *Que je t'aime* — avec les staracadémiciens, pour deux millions de téléspectateurs. Tout le monde est fébrile, j'ai croisé René Angélil en chemin vers la loge et j'ai eu peur qu'il m'embrasse sur la bouche comme dans les films de mafia et que mon compte soit bon. Mais non,



FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Johnny Hallyday fera demain sur les Plaines «le même spectacle qu'à Paris».

il n'a pas levé les yeux de son iPhone.

Johnny n'a pas la tête à la jasette: il est concentré. Un ange passe, on me présente, il sourit de son extraordinaire sourire de Johnny.

VOIR PAGE A 8 : HALLYDAY

Lire aussi › Osaka Monaurail, des rois du funk au Festival d'été de Québec. Page B 8

## ACTUALITÉS



Vicky Fragasso-Marquis : « Twitter est un réseau qui a tendance à faire entendre plus fort des gens qui crient déjà beaucoup. »

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

#À\_SUIVRE: VICKY FRAGASSO-MARQUIS

## Y a-t-il place pour la nuance ?

Influents, mais discrets. Le réseau de microclavardage Twitter a fait naître au Québec des centaines de nouveaux leaders d'opinion dont les commentaires sont suivis, relayés, débattus, critiqués, en 140 caractères, par leur masse d'abonnés. Parfois divertissantes, parfois justes et informatives, parfois sources de polémique, ces têtes pensantes prennent de plus en plus part au débat public en installant leur influence dans ces nouveaux lieux de pouvoir. Mais qui sont-elles vraiment? Avec sa série #À\_suivre, *Le Devoir* vous propose de partir cet été à la rencontre de dix de ces influenceurs.

FABIEN DEGLISE

C'est l'analyste des univers numériques Olivier H. Beauchesne qui l'a dit la semaine dernière: depuis le début du conflit étudiant, plus d'un demi-million de tweets ont été générés sur le réseau de microclavardage Twitter par les internautes du Québec pour commenter, alimenter, décrier, éclairer et surtout construire la contestation sociale en cours, en format 2.0.

La jeune Vicky Fragasso-Marquis, 23 ans, étudiante en sciences politiques et tête pensante en ascension dans cet espace de communication, a contribué à la formation de ce tout fait d'information à savoir sociale, politique, philosophique ou émotive. Modestement, certes, mais assidûment et surtout avec un objectif simple: apporter un peu de retenue et de nuance dans un ensemble qui par moments donnait l'impression d'en manquer.

«Ce qui se passe au Québec en ce moment est très intéressant, résume de sa voix délicate la résidente de Saint-Bruno rencontrée il y a quelques jours dans un parc du centre-ville de Montréal.

Cela fait longtemps que l'on n'a pas débattu ensemble d'enjeux liés à ce que l'on appelle le modèle québécois. Remettre en question ce modèle n'est pas forcément une mauvaise chose, mais il faut accepter de faire cet exercice en évitant les raccourcis faciles, les attaques personnelles pour délit d'opinion et surtout la fermeture au débat par abus d'étiquettes.» Des travers contre lesquels celle qui se présente sur le réseau Twitter sous le pseudonyme Vicky la lune s'élève régulièrement. Ce qui n'en fait pas pour autant une rêveuse.

L'étudiante, qui travaille actuellement sur un mémoire de maîtrise portant sur l'image de Pauline Marois véhiculée par les médias, a fait son entrée sur ce réseau en 2009 à l'invitation d'un professeur de communication de l'Université de Montréal, où elle étudie. Et l'outil de communication émergeant est rapidement devenu pour elle une façon de prendre part facilement, directement et efficacement au débat social en ne cherchant rien d'autre qu'à documenter son présent par petits fragments composés de 140 caractères. «Je ne veux pas verser dans le commentaire, ni trop me commettre pour ne pas être catalo-

gée d'un côté comme de l'autre», dit-elle en avouant que si elle devait porter un carré de couleur sur ses vêtements, en ce moment, ce carré serait forcément multicolore. «Mon influence dans le débat en cours, j'essaye de l'avoir par la documentation des questions sociales débattues, par l'échange posé et réfléchi avec d'autres abonnés, avec des journalistes, et je trouve cela plutôt stimulant.»

Issue d'une cellule familiale très politisée, un père ingénieur, une mère prof au primaire et surtout un frère enseignant, militant, plus âgé qu'elle qui l'a initiée très tôt aux vertus de la conscience sociale, Vicky Fragasso-Marquis reconnaît avoir, pour toutes ces raisons, trouvé dans Twitter une façon d'étendre son implication citoyenne en apportant dans le débat des opinions nuancées, pour contribuer à sortir des ornières idéologiques qui souillent, sur ce réseau comme ailleurs, mettent un point final à une conversation avant même qu'elle n'ait eu la chance de commencer.

«Twitter est un réseau qui a tendance à faire entendre plus fort des gens qui crient déjà beaucoup, dit-elle. Il faut faire attention. Les dernières se-

maines ont démontré que ce réseau pouvait induire des dérapages, mais aussi répandre dans la population des rumeurs malsaines.» Elle évoque ici, entre autres, le cas de Dan Bigras, le chanteur, qui, par l'entremise de Twitter, a contribué à faire d'un manifestant bien vivant un mort battu par la police et forcé de monter au rang de martyr par ses abonnés et les abonnés de ses abonnés. «Je ne pense pas que collectivement, nous avons assez conscience de ces risques, mais je crois aussi que les gens qui font circuler à cet endroit des informations non vérifiées vont finir par faire l'unanimité contre eux.»

Influente en devenir, lucide et modeste, Vicky Fragasso-Marquis, qui, dans sa fraîche vingtaine, se dit féministe sans être radicale, rêve de devenir journaliste, milite pour que le vote des jeunes s'amplifie à l'avenir — «Les élections, c'est le moyen le plus efficace pour sanctionner un gouvernement» —, est active sur Twitter, «pas pour y participer à un concours de popularité», dit-elle, mais pour contribuer à l'inscription de la démocratie dans un nouveau format, même si ce format ne l'est pas encore forcément... démocratique. «La société est mal représentée sur Twitter», un réseau qui attire pour le moment la frange la plus lettrée, la plus connectée, la plus urbaine de la population. «Pour cette raison, Twitter a tendance à déformer la réalité», dit-elle, et ça, «c'est à ne pas perdre de vue».

Le Devoir

ETOBICOKE-CENTRE

## Bras de fer en Cour suprême sur une élection contestée

STEVE RENNIE  
à Ottawa

Un député conservateur déterminé à conserver sa circonscription et un candidat libéral qui est allé en cour pour tenter d'obtenir l'annulation des résultats du scrutin s'affronteront de nouveau cette semaine, mais cette fois, ce sera devant la Cour suprême du Canada.

Le plus haut tribunal du pays devra déterminer si le premier ministre Stephen Harper doit déclencher une élection partielle dans la circonscription torontoise d'Etobicoke-Centre.

Le député conservateur Ted Opitz y a remporté la mise par 26 voix seulement contre le candidat libéral Borys Wrzesnewskyj aux élections fédérales de l'an dernier. M. Wrzesnewskyj avait porté l'affaire devant les tribunaux, alléguant que les procédures du scrutin avaient été entachées d'irrégularités.

Plus tôt cette année, un juge de la Cour supérieure de l'Ontario a conclu que des employés d'Elections Canada avaient commis des erreurs procédurales dans des bureaux de vote. Le juge Thomas Lederer avait alors rejeté 79 bulletins de vote et annulé le résultat final de l'élection dans Etobicoke-Centre.

M. Opitz a toutefois interjeté appel devant la Cour suprême, qui interrompt sa pause estivale pour entendre l'affaire demain.

On ne répertorie que cinq résultats électoraux annulés par les tribunaux canadiens depuis 1949, et aucun d'entre eux n'avait fait l'objet d'un appel jusqu'à présent. Des élections partielles avaient rapidement été déclenchées dans chaque cas.

Le résultat dans Etobicoke-Centre a été annulé parce que les documents concernant certains électeurs — ceux qui ne figuraient pas sur la liste électorale et ceux qui avaient besoin de quelqu'un pour confirmer leur identité — n'avaient pas été remplis correctement par l'équipe d'Elections Canada.

Le juge Lederer a souligné dans son jugement une série d'erreurs administratives aux bureaux de scrutin, mais il a assuré que ce n'était pas le fruit d'une fraude électorale.

Mais depuis ce temps, M. Wrzesnewskyj a émis des allégations de bourrage d'urnes et a suggéré que des électeurs avaient été écartés par l'équipe de campagne de M. Opitz, mais rien de tout cela n'a été prouvé.

La Presse canadienne

## Mise en garde du responsable de l'équité salariale

PATRICE BERGERON  
à Québec

Que les employeurs récalcitrants se le tiennent pour dit: la Commission de l'équité salariale est prête à frapper. Le temps de la sensibilisation achève et les entreprises doivent maintenant payer équitablement leurs effectifs féminins, sous peine de sanction.

C'est l'avertissement lancé par la présidente de la Commission de l'équité salariale, Marie Rinfret. Elle est chargée de veiller à la mise en œuvre de la loi mise à jour en 2009, établie sur le principe du «salaire égal pour un travail équivalent», pour corriger la discrimination systémique qui touche le travail féminin.

«On va interpeller les employeurs [quand il y aura des erreurs]: on vous invite à corriger, à défaut, on va aller vous voir», a-t-elle illustré dans une entrevue à La Presse canadienne.

«Oui, absolument, on est prêts à frapper. On a cette détermination-là. Il est temps qu'on utilise tous les outils qu'on nous a donnés [...], on n'hésitera d'aucune manière à utiliser les ressources en notre possession, les poursuites pénales, le cas échéant.»

Plus de 80 000 entreprises devront remettre, cet automne, une Déclaration en matière d'équité salariale, qui atteste qu'elles ont bel et bien fait l'exercice d'évaluation des tâches, et corriger les écarts, s'il y a lieu. Cette déclaration est obligatoire pour les entreprises de six personnes et plus.

La Commission aura donc un portrait plus précis du progrès réalisé en matière d'équité salariale. On savait en 2001 que seulement 46% des employeurs avaient fait l'exercice de l'équité salariale; les prochaines données seront donc plus à jour.

La Presse canadienne

## Bombardier signe une entente pour 15 appareils de la C Series

Bombardier Aéronautique a annoncé hier avoir signé un contrat de commande conditionnel d'une valeur estimée à 1,02 milliard \$US en vue de la livraison de 15 appareils C Series. Le fabricant a précisé par voie de communiqué que son client, qui souhaite préserver son anonymat, avait passé une commande conditionnelle de cinq avions CS100 et dix CS300. Les C Series, de petits appareils de 100 à 149 places, devraient entrer en service à la fin de 2013. Le président de la division Bombardier Avions commerciaux, Mike Arcamone, affirme que les C Series se démarquent des autres appareils par une «performance exceptionnelle» et une empreinte écologique réduite grâce à sa consommation énergétique d'environ 20% inférieure. Bombardier a enregistré 138 commandes fermes d'avions C Series. Entre autres clients figurent Braathens Aviation, la Deutsche Lufthansa et Korean Air. Cette annonce survient au lendemain de la conclusion d'une autre entente par Bombardier Aéronautique. Le transporteur aé-

rien China Express Airlines a passé une commande de six avions CRJ900 Next Gen à l'entreprise.

La Presse canadienne

## Aéronautique: le Canada sera bien représenté au Salon de Farnborough

Ottawa — Le ministre fédéral de l'Industrie, Christian Paradis, est à la tête de la délégation canadienne qui assistera dès aujourd'hui au Salon international de l'aéronautique de Farnborough, en Angleterre. Ce salon biennal, qui accueille des entreprises des quatre coins du monde, constitue l'événement phare des industries mondiales de l'aérospatiale et de l'aviation. Le ministre explique que le gouvernement a le devoir de mettre en place les conditions nécessaires pour permettre aux entreprises canadiennes de se démarquer sur le marché mondial où la concurrence est féroce. M. Paradis précise que le Canada s'est taillé une place de choix dans le domaine de l'aérospatiale grâce à l'esprit d'innovation et au talent de ses entreprises. Le Salon se déroulera du 9 au 15 juillet.

La Presse canadienne

**NOUVEAU!**  
**LE DEVOIR EN CLASSE**

## Un programme destiné aux professeurs qui souhaitent utiliser les médias comme outil pédagogique.

Préparez dès maintenant la prochaine session d'enseignement.  
Des abonnements de groupes sont disponibles.

Aussi à l'adresse suivante :  
[www.ledevoir.com/le-devoir-en-classe](http://www.ledevoir.com/le-devoir-en-classe)

Pour plus d'information, contactez-nous à l'adresse courriel suivante : [internet-ecole@ledevoir.com](mailto:internet-ecole@ledevoir.com)

Un programme réalisé en partenariat avec la société Les amis du Devoir

# ACTUALITÉS

ABOLITION DU REGISTRE DES ARMES À FEU

## Harper est prêt à violer les traités internationaux pour parvenir à ses fins

Le gouvernement a ignoré les mises en garde de ses fonctionnaires

FANNIE OLIVIER  
à Ottawa

Le gouvernement conservateur est allé de l'avant avec la destruction du registre des armes d'épaule en dépit de l'avis de ses propres fonctionnaires le prévenant qu'il violerait ainsi ses obligations internationales.

Un document d'information confidentiel destiné au cabinet Harper avertit que le Canada contreviendrait aux traités internationaux qu'il a signés en mettant fin à son registre.

«En l'absence d'un enregistrement universel, le Canada serait tenu d'adopter une solution de rechange pour la tenue de registres», peut-on lire dans la note classée secrète obtenue par la Presse canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Le gouvernement fédéral a malgré cet avis gardé le cap avec sa loi abolissant le registre des armes longues, C-19 ayant obtenu la sanction royale le 5 avril dernier.

«Le gouvernement a choisi d'ignorer ce conseil», a déploré l'expert spécialisé en trafic international des armes, Kenneth Epps.

«Le fait que le gouvernement a choisi d'aller de l'avant malgré tout m'indique qu'il est plus important pour lui de plaire au lobby des armes que de respecter ses engagements internationaux», a déploré ce chercheur de l'organisme Project Ploughshares.

Le Canada est signataire du protocole des Nations unies sur les armes à feu qui requiert que le pays «assure la conservation, pendant au

«Le fait que le gouvernement a choisi d'aller de l'avant malgré tout m'indique qu'il est plus important pour lui de plaire au lobby des armes que de respecter ses engagements internationaux»

moins dix ans, des informations sur les armes à feu [...] qui sont nécessaires pour assurer le traçage et l'identification».

Ottawa n'a pas encore ratifié le protocole, mais sa signature est perçue en droit international comme un engagement ferme envers les principes de

l'entente. Le registre national, avant son abolition, permettait au Canada de satisfaire aux exigences du protocole de l'ONU, ainsi qu'à celles d'un autre accord de l'Organisation des États américains sur le même sujet.

**Direction opposée**

Au bureau du ministre de la Sécurité publique Vic Toews, on persiste à répéter que la destruction des données n'affectera pas les engagements du Canada à l'étranger.

«L'abolition du registre des armes d'épaule n'a pas d'impact sur notre capacité à nous conformer à nos obligations internationales. Le registre des armes d'épaule n'a jamais empêché un seul crime ni sauvé

une seule vie», a écrit la directrice des communications du ministre Toews, Julie Carmichael, dans un courriel.

Mais l'opposition officielle soutient que le gouvernement conservateur s'éloigne dans les faits encore davantage de ses engagements internatio-

naux avec l'annonce récente d'une autre réglementation. Cette nouvelle mesure fait en sorte que les commerçants ne sont plus tenus de recueillir et conserver des données permettant d'identifier un propriétaire d'arme.

«Plutôt que de concevoir une nouvelle façon de respecter ses obligations, le gouvernement va dans la direction opposée en retirant l'obligation pour les vendeurs d'armes de conserver leurs dossiers», s'est désolé le député néodémocrate Randall Garrison.

Kenneth Epps abonde en ce sens en déplorant l'abandon de ces «livres verts» qui offraient à la police un outil de plus pour retrouver les auteurs d'un crime avec une arme à feu. «Ces livres verts étaient la dernière possibilité pour une quelconque forme d'enregistrement qui aurait été viable pour retracer des armes», a-t-il indiqué.

La porte-parole du regroupement Poly se souvient et témoigne de la tuerie de Polytechnique, Heidi Rathjen, croit que cette réglementation passée en douce juste avant la relâche d'été aura un effet néfaste sur la sécurité au pays.

«C'est un outil qui servait à s'assurer que les marchands d'armes ne détournent pas les armes vers le marché noir. [...] Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les chefs de police.»

**Injonction au Québec**

Le gouvernement de Stephen Harper a le feu vert pour détruire à jamais toutes les données du registre, sauf celles du Québec, où une injonction temporaire l'en empêche. Québec espère récupérer les données qui le concernent et traîne pour ce faire le fédéral devant les tribunaux.

La Cour supérieure pourrait rendre une décision à la fin de l'été, mais d'ici là, les données du registre sont maintenues.

Le registre des armes à feu avait été mis sur pied à grands frais par l'ancien gouvernement libéral, et les conservateurs en promettaient la destruction depuis longtemps.

Fort de sa majorité, Stephen Harper y est finalement parvenu ce printemps, non sans les virulentes critiques de l'opposition, des groupes de victimes et des associations de policiers.

La Presse canadienne

## Les blouses blanches dans la rue contre Harper

JESSICA NADEAU

Des scientifiques d'un peu partout au pays accusent le gouvernement Harper de sabrer volontairement dans la recherche. Pour dénoncer ces compressions, ils organisent mardi une procession funèbre soulignant la «mort de la preuve scientifique» sur la colline parlementaire à Ottawa.

«Tous les Canadiens devraient être en mesure d'avoir accès à la preuve scientifique afin de faire des choix éclairés», affirme Scott Findley, professeur associé et ex-directeur de l'institut de l'environnement à l'Université d'Ottawa.

Avec quelques collègues, professeurs et étudiants d'Ottawa, Scott Findley a lancé le mot d'ordre pour tenter de rallier la communauté scientifique du pays. Selon lui, plus de 500 scientifiques ont donné leur appui au mouvement jusqu'à présent grâce aux réseaux sociaux.

Les participants sont invités à porter un sarrau de laboratoire et du noir pour manifester leur indignation face aux compressions et au musellement des scientifiques.

Sur leur site *DeathofEvidence.ca*, les organisateurs dénoncent les stratégies utilisées par le gouvernement Harper pour «tuer» la preuve scientifique.

«Les seules informations auxquelles le public canadien a accès sont celles qui corroborent la position idéologique du gouvernement», écrit Scott Findley. Cela n'est pas de la science, c'est de la propagande!»

**Une offensive musclée**

Selon les scientifiques, le gouvernement fédéral s'est embarqué dans une offensive musclée et systématique pour empêcher la diffusion des informations scientifiques auprès du public canadien en utilisant deux méthodes.

La première consiste à saigner les programmes et les institutions dont le principal mandat est la collecte d'information scientifique, la seule qui soit véritablement neutre.

On fait notamment référence ici aux coupes majeures dans les programmes de recherche d'Environnement Canada, de Pêches et Océans Canada, du Conseil national de recherches Canada, de même qu'à la fermeture des instituts de recherche comme la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et le Polar Environment Atmospheric Research Laboratory (PEARL) au Nunavut.

**Censure**

L'autre stratégie, encore plus «insidieuse», selon Scott Findley, consiste à empêcher la diffusion des données dans le débat public.

«Nous avons assisté à des douzaines de cas de censure pour empêcher les scientifiques gouvernementaux de parler, une pratique que le ministre de l'Environnement Peter Kent tente de justifier en parlant d'une pratique établie.»

Et il n'y a pas que l'environnement. On parle aussi de sciences sociales et juridiques, de santé, bref, de tout ce qui permet de mieux comprendre le monde et de prendre des décisions éclairées.

«La conséquence de tout cela, c'est que les gens ne sont plus en mesure de comprendre l'impact des décisions publiques», déplore le professeur.

Le cortège funèbre partira mardi midi du Centre de conférences d'Ottawa et se déploiera jusqu'au Parlement.

Le Devoir

## Crise attikamek : une rencontre doit avoir lieu à Québec

MARIE-MICHÈLE SIOUI

Les représentants de la nation autochtone attikamek doivent présenter aujourd'hui un projet d'entente au gouvernement du Québec lors d'une rencontre où les visions du territoire risquent encore une fois de s'entrechoquer.

En langue attikamek, «notcimik» désigne la forêt, mais signifie également «là d'où je viens», une polysémie qui traduit l'importance de la relation qu'entretient cette nation avec son territoire traditionnel, son «nitaskinan» comme elle l'appelle.

Ainsi, selon le professeur de politique forestière à l'Université Laval Luc Bouthillier, la rencontre pourrait bien se résumer en une confrontation de la «vision tas de bois» de l'industrie et de la «vision identitaire» des Attikameks, qui tentent d'obtenir une entente avec le gouvernement québécois depuis plus de 30 ans.

Les Attikameks exigent entre autres l'établissement d'une formule de cogestion du territoire et la mise en place de mécanismes de redevances sur l'exploitation des ressources naturelles.

Leur plus récent coup d'éclat est le barrage, depuis le 25 juin dernier, d'une partie des activités forestières de la compagnie Kruger et d'autres compagnies privées en bloquant le passage sur leur territoire des camions qui transportent du bois.

Selon M. Bouthillier, il s'agit là d'une sorte de cri du cœur, car les «30 ans de patience» des Attikameks ne se sont pas «traduits par des avancées significatives», surtout en comparaison avec d'autres nations autochtones, notamment les Cris, à qui la Convention de la baie James et du Nord québécois et la Paix des Braves a permis d'importantes avancées sur le plan économique.

Pour l'instant, seules des ententes à la pièce sont conclues entre les compagnies d'exploitation forestière et les Attikameks, et ce, depuis 15 ans environ.

Il arrive donc que l'industrie accepte de discuter — parfois avec chacune des familles qui a une ligne de

trappe, un territoire de chasse ou de pêche, par exemple — afin d'établir des accords mutuels pour l'exploitation.

Les compagnies n'ont aucune obligation de respecter ces accords officiels, mais elles le font, selon M. Bouthillier.

«Les Attikameks ont probablement été l'une des premières nations autochtones du Québec à tenter d'harmoniser ses usages forestiers avec ceux de l'industrie», observe le professeur, qui a consacré de nombreuses études à la situation autochtone dans la province.

«Il y a un certain apprentissage des industriels sur la perception autochtone du territoire, mais il reste que ces nombreuses années de négociations ne se sont pas traduites par des avancées significatives. La situation des Attikameks est sûrement celle qui progresse le moins au Québec.»

Depuis leurs réserves, les Attikameks, qui ont moins de 30 ans en forte majorité, sont cependant bien au fait du mode de vie québécois, cette manière de vivre «euro-américaine», comme l'appelle M. Bouthillier.

«Ils sont bien conscients du fossé qui sépare ces deux modes de vie, et ils en ont assez», observe le professeur.

«C'est pour ça qu'ils ont fini par bloquer la route.»

La Loi québécoise sur l'aménagement durable du territoire forestier de 2010 rend tout de même obligatoire la consultation et «l'accommodement» des peuples autochtones avant l'attribution d'un permis.

Selon M. Bouthillier, ces dispositions sont bien difficiles à appliquer correctement.

Les résidents des réserves attikameks de Wemotaci, Manawan et Opitciwan espèrent arriver à une entente de principe avec le gouvernement d'ici le 30 août prochain.

Entre-temps, si aucun accord n'est conclu au terme de la réunion de lundi, les blocus reprendront dès le lendemain, soit le mardi 10 juillet, ont indiqué les Attikameks.

La Presse canadienne

**Lire aussi** · **Peuple invisible.** Un éditorial de Marie-Andrée Chouinard. Page A 6

## JOUER AU COWBOY



JEFF MCINTOSH LA PRESSE CANADIENNE

**Voir et être vu.** Justin Trudeau assure qu'il n'a toujours pas décidé de se lancer dans la course à la direction du Parti libéral du Canada, mais en fin de semaine, au Stampede de Calgary, on aurait pu s'y méprendre en le voyant un peu partout serrer des mains et se laisser photographier avec de futurs électeurs. Sur la photo, on voit son fils Xavier tenter de replacer son chapeau de circonstance.

## ACTUALITÉS

## La canicule fait au moins 30 morts aux États-Unis

Philadelphie — La moitié est des États-Unis est touchée par la canicule qui a fait au moins 30 morts ces derniers jours.

Samedi, les températures sont montées jusqu'à un record de 40,5 degrés Celsius à Washington, 41 degrés à Saint-Louis et 40 à Indianapolis.

Au moins 30 décès ont été imputés à cette vague de fortes chaleurs, dont neuf dans le Maryland et 10 à Chicago, essentiellement des personnes âgées. Trois personnes âgées découvertes mortes dans leurs maisons de l'Ohio souffraient de problèmes cardiaques, mais elles ont succombé aux fortes températures alors que leurs domiciles étaient privés de courant en raison des récentes coupures, selon les autorités. La chaleur a été également invoquée pour trois décès en-

registrés dans le Wisconsin, deux dans le Tennessee et trois en Pennsylvanie.

Des milliers de foyers restaient privés de courant plus d'une semaine après les violents orages d'été qui ont frappé le 29 juin plusieurs États de l'est des États-Unis, dont 120 000 en Virginie Occidentale et quelque 8000 dans les banlieues de Baltimore et de Washington.

A New York, certains habitants accablés par la chaleur se réfugiaient au cinéma ou dans le métro. « Bien sûr, on est venus pour se rafraîchir », expliquait John Villanova, un écrivain croisé dans un cinéma de Manhattan. Il disait être auparavant resté dans le métro pendant une demi-heure, prenant une ligne dans les deux sens, sans but, juste pour profiter de la climatisation.

Associated Press

## Poutine ordonne une enquête sur la crue qui a fait plus de 150 morts

Les secours continuaient de retrouver des corps dimanche autour de Krymsk, un bourg du sud-ouest de la Russie où une crue violente a fait plus de 150 morts, et face au mécontentement des habitants, le président Vladimir Poutine a ordonné une enquête et des aides immédiates.

Le corps d'une petite fille de huit ans a été retrouvé, selon le comité d'enquête local, cité par l'agence Interfax.

Cela porte à 152 le nombre total de morts, dont 140 dans cette seule petite ville et ses environs de l'arrière-pays de la Riviera russe de la mer Noire, la zone la plus touchée par les pluies torrentielles et la crue violente survenues dans la nuit de vendredi à samedi.

Neuf corps avaient été trouvés depuis le début des inondations vendredi dans la station balnéaire de Gelendjik, et le bilan a été porté à trois morts dimanche dans le port voisin de Novorossiisk, le plus important de la côte russe de la mer Noire.

Les médias et les sauveteurs sur place craignent cependant que la liste ne s'allonge au fur et à mesure du reflux de l'eau et de l'avancée des secours.

« On ouvre les maisons : des cadavres », a expliqué dans la nuit le chef du district de Krymsk, Vassili Kroutko, lors d'une réunion de crise avec le président Vladimir Poutine.

Celui-ci a décrété un jour de deuil national le 9 mai.

La zone présentait dimanche un paysage de désolation, avec par endroits des amas de voitures et d'arbres, des pans entiers de bitume retournés, des maisons éventrées et d'autres portant les traces de ce que les habitants ont décrit comme un « mur d'eau » ayant mesuré jusqu'à sept mètres de haut.

« On déblaie comme on peut, il n'y a aucune aide, notre maison s'est effondrée et il ne reste que les murs », a dit à l'AFP une habitante de Krymsk, Irina Morgounova.

Selon les autorités locales, plus de 12 000 habitants et 4000 habitations ont été touchés par le désastre dans ce district qui compte près de 60 000 habitants.

Nombre d'entre eux soupçonnent un lâché d'eau d'une retenue artificielle située en amont de la ville.

« On n'a jamais vu ça. La vague de 7 mètres a tout emporté. Ce n'est pas la pluie. Ils ont ouvert les vannes, mais personne ne le dira jamais », a dit M<sup>me</sup> Morgounova.

Le président Vladimir Poutine, dont la résidence d'été se trouve à 200 km au sud près de la station balnéaire de Sochi, s'est rendu sur place samedi soir, alors que la colère grondait parmi les habitants.

« C'est comme un tsunami ! », a dit le président russe en observant la région inondée depuis le hublot de son hélicoptère avec le gouverneur de la région de Krasnodar, Alexandre Tkatchev, avant de se poser à Krymsk.

Lors de la réunion de crise, il a notamment interrogé dans le détail le chef du district de Krymsk sur l'heure à laquelle il avait reçu une alerte sur le risque de crue, et sur la façon dont il l'avait retransmise à la population.

Nombre d'habitants de la zone ont affirmé n'avoir été avertis d'aucune manière avant le déferlement de la crue qui les a surpris dans leur sommeil entre 2 h et 4 h du matin samedi.

« A quelle heure ? », a demandé à plusieurs reprises M. Poutine, l'air grave, après que le chef du district lui a répondu avoir reçu l'alerte à 22 h vendredi.

« J'ai demandé au chef du comité d'enquête russe de venir ici, il va vérifier les actes de tous les responsables : comment est venue l'alerte, quand elle est venue, quand elle aurait pu venir, quand elle aurait dû venir, et comment chacun a agi », a alors déclaré M. Poutine.

Une enquête a été ouverte pour homicides par imprudence. M. Poutine s'est aussi fait répéter plusieurs fois par un responsable que la retenue artificielle de Neberjdaevskoe, située en amont de Krymsk et destinée à alimenter en eau potable Novorossiisk, n'avait effectué aucun lâché « technologique » ayant pu causer la catastrophe.

Agence France-Presse

## 350 citoyens exigent le départ du maire de Mascouche

La manifestation d'hier était organisée par un conseiller de la ville

Environ 350 personnes ont répondu hier après-midi à l'appel d'un conseiller municipal de la Ville de Mascouche, près de Montréal, en allant manifester pour exiger le départ du maire Richard Marcotte, accusé de fraude.

Jacques Tremblay, membre du parti Vision démocratique de Mascouche (VDM), explique que la marche est apolitique, à la veille de la prochaine séance du conseil municipal de ce soir.

Le maire Marcotte a manifesté l'intention de se présen-

ter à cette séance, lui qui n'a pas mis les pieds au conseil depuis son arrestation et sa mise en accusation à la mi-avril.

Richard Marcotte ne peut s'absenter du conseil pendant plus de trois mois. Cette absence prolongée pourrait forcer la tenue d'une élection partielle. Les élections municipales doivent avoir lieu en novembre 2013.

Le conseiller Jacques Tremblay souhaite que Richard Marcotte se retire de l'administration municipale.

Il estime que le maire ternit

l'image de Mascouche et qu'il devrait quitter ses fonctions actuelles pour préparer le processus judiciaire qui l'attend.

« Il faut qu'il prépare sa défense, lui, dit-il. Après tout, il passe en cour le 10 octobre. »

L'escouade Marteau a procédé à l'arrestation du maire Marcotte dans la nuit du 19 au 20 avril dernier.

L'opération Gravier avait alors permis de démanteler un réseau de partage de contrats municipaux à la Ville de Mascouche.

La Presse canadienne



FRANÇOIS ROY LA PRESSE CANADIENNE  
Richard Marcotte



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Léo Léonard photographié devant son écurie avec un des chevaux qu'il affectionnait tant.

## L'homme qui soignait les chevaux disparaît à 86 ans

C'est toute une page d'histoire de Griffintown qui se tourne

JESSICA NADEAU

Une figure emblématique de Griffintown vient de s'éteindre. Léo Léonard, propriétaire de la célèbre écurie Horse Palace, est décédé le 5 juillet dernier à l'hôpital. Il était âgé de 86 ans.

« Depuis qu'il a quitté le Horse Palace, l'an dernier, il n'était plus le même homme, il n'avait plus le même goût pour la vie », raconte son ami de toujours, Don Pidgeon. « Ses chevaux, c'était sa vie. »

Selon lui, l'histoire de Léo Léonard est intimement liée à celle de Griffintown. C'était un homme charitable et apprécié de tous, un homme dont le cœur battait à l'unisson avec son quartier et ses chevaux.

« Léo, c'était Griffintown. C'était un vrai de vrai. »

Léo Léonard est né dans une famille irlandaise le 5 mai 1926 à Goose Village, de l'autre côté du canal Lachine. Déménagé à Griffintown, il a acheté en 1967 la plus vieille écurie de Montréal, datant de plus de 150 ans, et s'est lancé

en affaires avec le Horse Palace, qu'il a exploité jusqu'à l'année dernière.

Son écurie de la rue Ottawa fournissait plusieurs chevaux pour les calèches touristiques de Montréal. Mais le boum immobilier qui sévit à Griffintown et la décrépidité des bâtiments ont eu raison de la vieille écurie et de son propriétaire octogénaire.

Des promoteurs immobiliers sont désormais propriétaires du terrain.

Depuis, citoyens et ONG se sont mobilisés pour préserver l'écurie en raison de sa valeur patrimoniale. Une fondation a été mise sur pied afin de préserver la vocation originelle de l'écurie et en faire un musée. La fondatrice du Centre canadien d'architecture, Phyllis Lambert, est elle-même venue plaider la cause du Horse Palace au conseil municipal de l'arrondissement Sud-Ouest.

Léo Léonard n'aura pas survécu à tous ses chamboulements, raconte son ami Don Pidgeon. « À 86 ans, c'est normal de partir. Mais à cet âge-

là, il n'a pas accepté le changement. »

La communauté était très importante pour Léo Léonard, qui ne ratait jamais une occasion d'aider son prochain. Il était très impliqué à l'église de son quartier, de même que dans l'organisation du défilé de la Saint-Patrick, pour laquelle il fournissait toujours les calèches.

« Quand quelqu'un avait un problème, Léo était toujours là pour essayer de l'aider. Il leur donnait un travail à l'écurie ou avec les calèches. Il croyait que tout le monde avait droit à une chance », ajoute Don Pidgeon.

L'homme de 75 ans est triste, bien sûr. Il perd un ami de longue date. Mais il se dit heureux d'avoir eu la chance de connaître un homme aussi bon.

Il gardera en souvenir ses merveilleux yeux bleus, aussi doux que ceux d'un cheval. « Chez nous, il y a cette chanson, When Irish eyes are smiling... C'était exactement lui. »

Le Devoir

## Chute mortelle à l'hôpital

Un homme de 50 ans est décédé après avoir fait une chute du neuvième étage à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont à Montréal, hier matin. Il est tombé par la fenêtre du salon des visiteurs au neuvième étage et a atterri sur le toit du bloc opératoire au deuxième. Il a été pris en charge par l'urgence où des manœuvres ont été entreprises pour le maintenir en vie, mais son décès a été constaté deux heures plus tard. L'hôpital a ouvert une enquête interne pour connaître les circonstances précises de l'accident et collabore avec le coronar qui mène sa propre enquête. Il s'agit du deuxième cas de chute à survenir dans ce centre de santé. Le 9 octobre dernier, un homme de 74 ans était décédé dans des circonstances similaires. « Suite à l'accident de l'an dernier, nous avons entamé des mesures pour sécuriser les fenêtres de toutes les chambres », affirme le porte-parole de l'hôpital, André Bouthillier. De nouvelles mesures de sécurité dans le salon des visiteurs devraient être prises selon les conclusions de l'enquête interne.

Le Devoir

## Sécurité extrême

Les associations étudiantes trouvent inacceptable que les deux universités anglophones de Montréal aient dépensé un demi-million de dollars supplémentaires pour assurer la sécurité pendant la grève étudiante du printemps. Les universités Concordia et McGill voulaient surtout se protéger contre des actes de vandalisme. La présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Eliane Laberge, estime que cette décision prouve la mauvaise gestion des fonds publics par plusieurs universités. Selon elle, cette dépense est particulièrement déplorable à McGill, qui a été très peu affectée par la grève des étudiants. Pour le vice-président exécutif de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Yanick Grégoire, il s'agit d'un gaspillage de fonds.

La Presse canadienne

## Des chiffres inquiétants

La situation du marché du travail pour les étudiants de 20 à 24 ans a atteint un seuil critique et fait redouter aux Fédérations étudiantes collégiale et universitaire du Québec (FECQ-FEUQ) une importante augmentation de l'endettement étudiant. Statistique Canada révélait vendredi que le taux d'emploi des étudiants de 20 à 24 ans s'établit à 63,2%, le plus bas taux enregistré depuis 1977. Pour les deux fédérations étudiantes, ces données laissent présager le pire, alors que le gouvernement Charest maintient la hausse des droits de scolarité. Selon Yanick Grégoire, vice-président exécutif de la FEUQ, le premier ministre Charest est en train littéralement d'hypothéquer l'avenir du Québec.

La Presse canadienne

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2012-07-07

649	03 20 27	45	02 19 29	14
	29 38 44	compl.	34 36 42	compl.

Prochain gros lot (approx.) : 3 000 000 \$

Extra 8729786

02 18 27 42 649+ 17 33 41 46

Les détenteurs d'une sélection Québec 49 jouée avec le Loto 6/49 sur un même billet et comportant les quatre numéros d'une même sélection bonni tirée se partagent une cagnotte de 49 000 \$.

LOTTO MAX + AXMILLIONS

Résultats complets sur lotoquebec.com

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

# ÉCONOMIE

## En attendant la Chine



ÉRIC DESROSIERS

Déjà au chevet de l'Europe à temps plein depuis des mois, et sans espoir d'un véritable retour en force du géant américain avant encore un bon bout de temps, le monde tourne maintenant un regard de plus en plus inquiet du côté de la Chine.

On n'avait pas vu pareil tir groupé de banques centrales depuis la Grande Récession de 2008-2009. La Banque centrale européenne, la Banque d'Angleterre, la banque centrale du Danemark et la Banque populaire de Chine ont annoncé, jeudi, un assouplissement de leurs politiques monétaires afin d'insuffler un peu d'oxygène à leurs économies en difficulté. Contrairement aux dernières fois, cette conjonction de décisions n'était pas volontaire, mais seulement le fruit du hasard, a-t-on assuré. Elle faisait suite à d'autres décisions du même genre prises notamment par la Réserve fédérale américaine seulement deux semaines auparavant. On pouvait y reconnaître, dans tous les cas, un signe de l'ampleur et de l'étendue des difficultés économiques actuelles.

L'annonce de la Chine est celle qui a le plus surpris et frappé les esprits. Après tout, les conditions monétaires y avaient déjà été assouplies moins d'un mois auparavant. Un analyste a résumé le sentiment général en présumant que les dirigeants chinois « ont pu jeter un œil avant tout le monde sur les indicateurs du mois de juin et n'ont pas aimé ce qu'ils ont vu ». A quelques jours du dévoilement de nouvelles statistiques sur l'économie mondiale, la présidente du Fonds monétaire international, Christine Lagarde, prévenait le lendemain que « de nombreux indicateurs de l'activité économique — l'investissement, l'emploi, la production — se sont détériorés. Et pas seulement en Europe ou aux États-Unis, mais aussi dans de nombreux pays émergents clés: Brésil, Chine, Inde ».

L'idée que la locomotive chinoise faiblisse à son tour n'a rien de rassurant pour une économie mondiale qui commence à être à court de solutions de rechange. Habitue à une croissance de 10% par année, la Chine n'a affiché qu'un taux annualisé de 8,1% au premier trimestre et serait tombée à 7,6% au deuxième trimestre, selon des analystes.

Elle est bien sûr victime des malheurs de l'Europe, des États-Unis et de ses autres clients des pays riches qui ont fait chuter ses exportations, pas moins de 30% de son économie. Ses mesures d'assouplissement monétaire visent à stimuler l'autre moteur de sa croissance, soit les investissements, qui représentent 40%. Elle avait eu recours à la même solution en 2008-2009, avec succès.

Le problème est que, à force d'investir des milliards dans ses routes, ses villes, ses usines et ses ports, les bons projets porteurs de croissance et prêts à mettre en branle commencent à se faire plus rares et que les gaspillages sont de plus en plus grands. Le cas le plus patent est l'immobilier, qui constitue le quart des investissements et où la menace de l'éclatement d'une bulle fait craindre le pire. Si cette situation n'est pas corrigée, « la prochaine crise financière mondiale viendra de Chine », prévenait cet hiver le chroniqueur du *Financial Times*, Martin Wolf.

Bien au fait de la situation, Pékin avait déployé ces derniers mois de grands efforts pour calmer le marché immobilier. Fait peu courant, il a mis en garde ses banques, jeudi, contre la tentation d'utiliser ses derniers assouplissements monétaires pour relancer la spéculation.

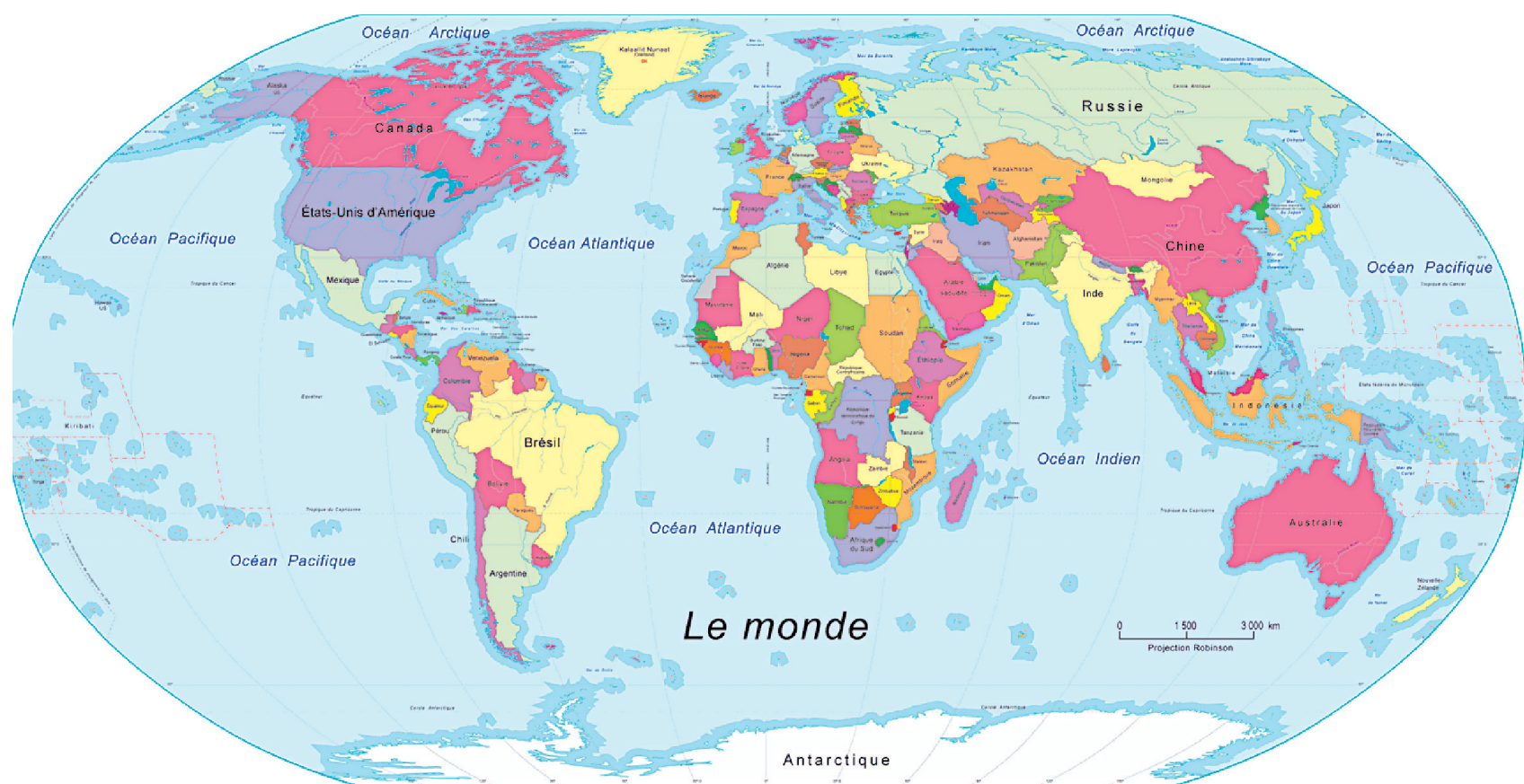
### Réformes à venir

Pour plusieurs observateurs, la situation de plus en plus compliquée dans laquelle se trouve la Chine montre que sa révolution économique est arrivée au bout d'une étape et que pour continuer de progresser, elle devra franchir une autre. Il s'agit de la transition d'une économie à la remorque des autres vers une économie principalement basée sur sa consommation intérieure.

Une telle transition requerrait, entre autres, l'augmentation de la capacité de dépenser des ménages en relevant les salaires, en améliorant le filet social et en leur offrant de meilleurs services financiers. Pour que les entrepreneurs chinois se tournent vers leur propre économie, il faudrait leur offrir les mêmes règles de droit, la même protection de la propriété intellectuelle, les mêmes réseaux de distribution et la même efficacité bureaucratique que ceux dont ils profitent dans leurs échanges avec les pays développés. Il faudrait aussi que les autocrates chinois acceptent que l'information et les opinions circulent librement dans le pays et que l'État ne contrôle pas tout dans l'économie et la société, à commencer par les taux de change.

Le régime chinois jure avoir compris la leçon et être lentement en voie de la mettre en pratique. Il a, par exemple, annoncé la semaine dernière qu'il allait, à titre d'expérience, créer une enclave économique spéciale dans la région de Shenzhen, près de Hong Kong, où les règles en matière de taux de change et de circulation de sa devise seraient grandement assouplies. On se rappellera que c'est au même endroit que les premières expériences de « socialisme de marché » avaient été menées au début des années 1980 avant d'être étendues à tout le pays.

Ce genre d'expériences prend toutefois du temps et les réformes dont il est question, bien plus de temps encore, alors que tout le monde serait plutôt pressé par les temps qui courent.



## La crise de la zone euro montre les déséquilibres du reste du monde

CLAIRE GATINOIS

Dix-neuf sommets européens de crise et, au final, une esquisse de solution pour faire « tomber la fièvre » comme le réclamait le président américain Barack Obama... Les avancées de la réunion dès jeudi 28 et vendredi 29 juin offriront une bouffée d'air à l'Europe, mais seront-elles suffisantes pour calmer le reste du monde?

Depuis plusieurs semaines, avec diplomatie ou brutalité, inquiétude ou exaspération, les dirigeants politiques à Washington, Brasilia, Pékin, Londres ou Bombay, ont fait de la crise des dettes souveraines « la » responsable, du ralentissement de l'économie mondiale.

Obéissant à une sorte d'effet papillon, qui veut que le battement d'une aile de cet insecte au Brésil peut provoquer une tornade au Texas, la récession en zone euro — ajoutée à l'incapacité des gouvernants à l'endiguer — serait la cause du coup de frein de l'économie américaine comme de l'atterrissage en douceur de la Chine ou de la contraction de l'activité britannique.

En avril, le Fonds monétaire international (FMI), il est vrai, mettait en évidence les dangers d'une aggravation de la crise de l'Union monétaire sur la reprise globale. Avec une progression du Produit intérieur brut (PIB) mondial estimée à 3,5% cette année, après 3,9% en 2011 et 5,3% en 2010, l'organisation de Washington est aujourd'hui plus optimiste que la plupart des économistes.

Depuis quelques jours, Deutsche Bank, Natixis, Citigroup reviennent leurs chiffres à la baisse. Objectif: « refléter la détérioration de la situation en zone euro », expliquent les équipes de Citigroup pour qui le PIB mondial ne dépassera pas 3% en 2012 en parité de pouvoir d'achat (2,6% en chiffres bruts).

L'Union monétaire prend ainsi des allures de coupable idéal. « Il est toujours bien pratique de

faire porter la responsabilité aux autres », note Guillaume Menuet, économiste chez Citigroup, rappelant que l'Europe ne s'était pas privée d'accuser les États-Unis de tous les maux lors de la crise des subprimes en 2007-2008.

La crise en zone euro, peut, de fait, difficilement expliquer les déséquilibres mis au jour depuis six mois dans les différentes parties du globe.

En Chine, les économistes imputent, notamment, le ralentissement de l'économie au contrecoup de la bulle immobilière et du crédit post-2008. La République populaire doit changer de modèle et « la demande intérieure n'est pas encore d'assez grande taille pour compenser la faiblesse des exportations », écrivent les experts de Natixis. En Inde, ces derniers pointent les « goulots d'étranglement du marché du travail ». Au Brésil: la politique monétaire trop restrictive et en Russie la dégradation des finances publiques. La zone euro n'a pas grand-chose à voir avec ça.

Quant aux États-Unis, les économistes s'inquiètent de « la falaise fiscale »: le terme décrivant la fin programmée, en 2013, des avantages fiscaux datant de l'ère Bush. Un manque à gagner significatif pour l'économie, représentant entre 4% et 5% du PIB, disent-ils.

Si rien n'est fait, la reprise américaine, encore hésitante, incapable de résorber le chômage, pourrait être compromise. Là encore, l'Europe n'y est pour rien. D'autant que les États-Unis ont une économie relativement protégée des chocs externes car leur PIB dépend pour plus des deux tiers de la consommation intérieure.

Pour autant, les attaques envers la zone euro ne sont pas injustifiées. « La crise des dettes souveraines n'est pas le seul facteur du ralentissement mondial, mais c'est le principal », estime Peter Hopper, économiste à la Deutsche Bank à New York, attristé par les atermoiements politiques des dix-sept.

La crise de l'euro se diffuse dans les diffé-

rentes parties du globe de façon directe ou plus sournoise, précise Ludovic Subran, chez Euler Hermes.

Le premier canal est celui du commerce mondial. Un cinquième (18,9%) des exportations du Brésil, 15,3% de celles des États-Unis et 30,5% de celles de la Russie sont destinées à la zone euro, explique-t-il. La récession attendue au sein de l'Union monétaire se traduit donc mécaniquement par de moindres débouchés pour l'industrie de ces pays.

La baisse du prix des matières premières, liée à la moindre demande des pays de la zone euro, pénalise les pays émergents, comme le Brésil.

Mais l'effet le plus délétère est le stress financier que provoque cette crise sans fin. Les banques européennes, mises à mal, rapatrient leurs actifs dans leur pays d'origine, privant des régions entières de flux financiers et de crédits pour alimenter les entreprises et les ménages.

En 1931, déjà le repli sur soi des banques américaines après la crise de 1929 avait provoqué des faillites bancaires en Autriche et en Allemagne, rappelle Michel Aglietta, professeur à Paris-X Nanterre. On connaît la suite.

Enfin, s'ajoute à cela, la « cristallisation des peurs », selon Guillaume Menuet chez Citigroup qui paralyse les chefs d'entreprise, anguste les ménages, et déstabilise les investisseurs.

De quoi miner l'économie mondiale. Jusqu'où? M. Aglietta, redoute le pire. Avec une consœur américaine, l'économiste a fait des simulations. Résultat: « Si la zone euro tombait dans un trou, indique-t-il, avec une récession de l'ordre de 2% à 3% l'an, les États-Unis pourraient enregistrer une croissance nulle, la Chine de 7% seulement et les pays émergents d'Amérique latine et d'Asie hors Chine de 0% à 0,4% ». Seule une action massive de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, dit-il, permettrait de limiter les dégâts.

Le Monde

## Le double langage de David Cameron irrite la City

David Cameron est monté lui-même au front pour attaquer les banques. Le scandale de la manipulation du Libor a provoqué une tempête politique et le premier ministre britannique s'est rendu en personne à la Chambre des communes, lundi 2 juillet, pour annoncer la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le sujet. Celle-ci devrait être composée de députés et de membres de la Chambre des lords. Elle fera témoigner sous serment. Mais l'opposition n'est pas d'accord sur ses modalités exactes de fonctionnement.

« Les Britanniques veulent deux choses: que les banquiers qui ont mal agi soient punis; que les leçons générales de ce qui s'est passé soient tirées », estime M. Cameron. Et il ajoute que le Bureau des fraudes va regarder s'il peut lancer des poursuites judiciaires dans le cadre du scandale du Libor, pour aller au-delà de la simple amende — certes record — de 360 millions d'euros imposée par les régulateurs à Barclays.

Si M. Cameron utilise aujourd'hui un ton dur contre les banques, cela n'a pas toujours été le cas. Le dirigeant britannique est le premier à protéger la City et les grandes institutions financières contre la régulation européenne. En particulier, il s'emploie à ce que le Royaume-Uni ne fasse pas partie de l'« union bancaire » qu'il est question de mettre sur pied pour faire face à la crise de l'euro.

### Attitude sévère

Cette union consisterait à confier à un superviseur bancaire le pouvoir d'intervenir dans les



David Cameron

ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

banques. Londres refuse catégoriquement que cela concerne ses propres établissements. « Les banques britanniques doivent être supervisées par la Banque d'Angleterre, pas par la Banque centrale européenne », estime M. Cameron.

Depuis son arrivée au pouvoir, en mai 2010, le dirigeant britannique semble hésiter sur l'attitude à suivre. Naturellement, ce petit-fils et

fils de courtier est plutôt proche de la City, d'autant que les financiers sont les principaux donateurs du Parti conservateur. Dès qu'il s'agit de défendre la City à l'étranger, M. Cameron est le premier à répondre à l'appel. C'est au nom de la protection du centre financier qu'il a opposé son veto, en décembre 2011, contre le nouveau traité européen de stabilité.

Pourtant, crise financière oblige, son attitude est plutôt sévère contre les banques. Un projet de loi sur une séparation partielle entre banque de détail et banque d'investissement est actuellement en discussion au Parlement. Cela fait du Royaume-Uni le seul pays à aller aussi loin dans ce domaine, même si les détails techniques restent à finaliser. Il est également en train d'accorder aux actionnaires le pouvoir légal de bloquer les rémunérations des dirigeants des entreprises cotées. Enfin, le régulateur financier, la Financial Services Authority, jugé trop clément pendant les années fastes, est démantelé et ses pouvoirs transférés à la Banque d'Angleterre.

Résultat, M. Cameron s'est mis le secteur financier à dos. D'autant que, paradoxalement, la City n'apprécie pas son ton anti-européen. « Elle craint que cela ne l'isole trop, alors qu'elle est une place très ouverte sur l'international », explique Richard Reid, du Centre international pour la régulation financière, installé à Londres. Selon lui, l'attitude de M. Cameron à Bruxelles est en grande partie politique, afin de plaire à l'aile eurosceptique des conservateurs.

Le Monde

## ÉDITORIAL

ATTIKAMEKS

## Peuple invisible

Le Nitaskinan, territoire ancestral de la nation atikamek, est au cœur d'un nouveau dialogue opposant le gouvernement du Québec à un peuple autochtone martelant l'importance du respect de ses droits à coups de blocus routiers. Chaque fois, le scénario d'incompréhension comporte les mêmes éléments de discorde.



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Notre printemps rebelle nous aura enseigné sur nous une multitude de leçons plus ou moins conscientes encore, mais d'ores et déjà, nous savons ceci: le respect est un ingrédient nécessaire aux entretiens constructifs et à l'atteinte d'un consensus. Sans cette indifférence frôlant le mépris, à laquelle les groupes étudiants ont goûté sous diverses formes, on pourrait aujourd'hui sans doute conclure à autre chose qu'une crise larvée.

L'indifférence? Le mépris? Les droits bafoués? Depuis des lustres, sans évolution marquée, voilà le lot des peuples autochtones du Canada. Le «peuple invisible», appellation sublimine de vérité consacrée par le duo Richard Desjardins et Robert Monderie pour évoquer le tiers monde algonquin sis en plein Québec, sied malheureusement à d'autres de ces nations revendiquant des droits comme elles le peuvent.

Aujourd'hui même, Québec et la nation atikamek doivent parlementer autour d'une formule de cogestion du Nitaskinan qui donnerait aux autochtones un espace dans le développement des ressources naturelles. Pour se faire entendre, ils ont tenu depuis la fin juin divers blocus forestiers, paralysant notamment le transport de bois des camions de la compagnie de pâtes et papiers Kruger, sur le territoire de la Haute-Mauricie.

«L'indifférence manifestée à l'égard de nos actions nous amène à nous interroger sur le sérieux accordé à nos droits, nos intérêts, voire notre existence», écrivaient en nos pages récemment trois chefs de conseil atikamek. Il y a belle lurette qu'on a pointé l'origine de ces crises et son corollaire, leur dénouement potentiel: cela a trait au potentiel de gestion autonome des nations autochtones autour de terres sur lesquelles elles possèdent des droits ancestraux.

En 1991, alors que le Québec se remettait tout juste d'une crise nommée Oka, la Commission royale sur les peuples autochtones démarrait ses travaux, porteuse d'un grand espoir. Douze ans et 1000 pages plus tard, malgré ses recommandations claires quant à la nécessité de mettre fin au «paternalisme du passé», plusieurs nations rêvent d'une entente à la manière de la Paix des Braves, cet accord de 2002 conclu entre le Québec et les Cris au moment du développement du projet hydroélectrique Eastmain-Rupert, près de la baie James.

Sur leur route se dressent toutefois des «barrières» nommées indifférence et aussi ignorance. La semaine dernière, les ministres de l'Éducation de l'ensemble du Canada devaient rencontrer un représentant des nations autochtones dans un objectif noble, rappelant toutefois un tragique constat: pour briser l'«ignorance» apparente des citoyens concernant les Autochtones — très «bien traités» et fort bien «soutenus financièrement», selon les résultats d'un sondage divulgué la semaine dernière —, on espérait un renversement de mentalité en ciblant les écoles.

Les derniers soubresauts liés aux Atikameks doivent servir de rappel à l'ordre: non seulement parce qu'il est en effet déplorable que les autorités n'arrivent pas à rejouer les cartes du passé maintenant les nations autochtones dans un état de dépendance — à commencer par la vétuste «Loi sur les Indiens» de 1876 —, mais aussi parce qu'un proche avenir nommé Plan Nord rappelle l'extrême nécessité de trouver des terrains d'entente sur la gestion des territoires ancestraux, qui donneront aux communautés autochtones concernées un droit de gouvernance essentiel.

Le gouvernement du Québec a manifesté une ouverture au dialogue, ce qui a incité la majorité des conseils atikameks concernés à suspendre ces blocus auxquels ils s'adonnent ni plus ni moins pour se rendre «visibles» l'espace d'une plage d'actualité, à la manière des étudiants descendus dans les rues ce printemps. Espérons qu'il ne s'agisse pas d'une ouverture de façade et que Québec, par la voix notamment de son ministre responsable des Affaires autochtones Geoffrey Kelley, pour qui le respect veut encore dire quelque chose, saura diriger l'écoute préalable au changement.

machouinard@ledevoir.com

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



REPRISE

## L E T T R E S

## Gentilly-2 : la nouvelle stratégie d'Hydro Québec

Visiblement, Hydro-Québec a décidé de jouer l'avenir de Gentilly-2 lors de la prochaine campagne électorale. Si sa stratégie de communication est efficace, le gouvernement Charest va s'y engager, sinon visiblement le gouvernement Charest va attendre et laisser la décision au gouvernement suivant. C'est ce que l'on peut comprendre des articles parus dans *La Presse* ces derniers jours. D'abord un commentaire de complaisance signé Sophie Cousineau, et ensuite un article bien documenté et solide signé Hélène Baril. Il y en aura sûrement d'autres d'ici la campagne.

Ce n'est pas la première fois qu'Hydro-Québec joue le jeu du gouvernement Charest. Je ne le critique pas non plus. Cependant, il faut aussi que l'information soit transmise le plus complètement possible. Dire qu'il faut continuer d'investir dans ce projet parce que l'on y a déjà investi beaucoup ne justifie pas le projet de réfection.

Les arguments d'Hydro-Québec ne sont jamais présentés de manière structurée ni documentés par des études reposant sur les prévisions de la demande d'électricité québécoise ou les besoins de stabilité du réseau. Les risques géologiques ou autres sont totalement exclus des informations. Les coûts de réfection ont été révisés plusieurs fois et la référence aux coûts très élevés de la réfection centrale du Nouveau-Brunswick (Pointe Lepreau) devrait inciter la société d'État à la prudence.

Les études de mise au rancard de Gentilly-2 n'ont jamais été rendues publiques, même si elles présentaient des coûts documentés de l'ordre de 700 à 800 mil-

lions\$ (de mémoire) en 2006.

Les événements qui se sont passés au Japon en matière d'énergie nucléaire devraient tous nous faire réfléchir. Ce pays est bien connu pour son contrôle de la qualité. Et pourtant, sa société d'électricité a triché, parce que les hommes et les femmes qui y travaillent sont des êtres humains avec leurs faiblesses face à la tentation ou à l'autorité.

La croissance économique d'une région ne vaut pas la peine qu'on mette en danger toute la population québécoise. L'énergie nucléaire n'est pas la panacée et est bien trop puissante pour être laissée entre les mains des humains! Nous le savons maintenant.

Rita Dionne-Marsolais, économiste et, notamment, ministre de l'Énergie sous le gouvernement du Parti québécois  
Le 5 juillet 2012

## Développer une tradition philanthropique

On fait souvent état encore aujourd'hui au Québec de l'absence d'une solide tradition philanthropique parmi les Québécois dits de souche. Or, on fait souvent l'erreur d'opposer celle-ci au seul monde anglo-saxon protestant, en oubliant de préciser que c'est plutôt la tradition philanthropique juive qui doit servir d'exemple pour discuter de cette question. Et dans ce cas, difficile de trouver meilleur exemple que celui de Ben Weider. Juif québécois ayant bâti un empire des produits de culture physique, il a légué sa collection d'objets de Napoléon

au Musée des beaux-arts de Montréal un peu avant sa mort en 2008. Et il est loin d'être le seul. La tradition de philanthropie juive à l'égard des musées d'art est remarquable et se poursuit encore aujourd'hui.

Par exemple, en 2010, le couple Fisher de San Francisco (fondateur des magasins GAP) légua plus de 1000 œuvres d'art au musée de cette ville. Idem en Angleterre, alors que Charles Saatchi s'engageait en cette même année 2010 à léguer sa collection complète à un musée anglais. Enfin, pensons chez nous à cet autre couple juif, Michal et Renata Hornstein, qui firent en 2012 don d'une impressionnante collection d'art flamand au Musée des beaux-arts de Montréal.

Or, si on veut développer une grande tradition philanthropique parmi les Québécois, il faudra d'abord améliorer grandement la qualité de l'éducation artistique et cesser de confiner l'enseignement de l'histoire de l'art aux quelques facultés universitaires. Mais il faudra également cesser d'esquiver quelques questions. Dont la suivante: dans quelle mesure le rejet massif du passé religieux par les Québécois dits de souche est-il tributaire de cette impulsion philanthropique moindre? Car, il faut bien le dire, à la source de ces nombreux dons de la part d'individus juifs à des musées se trouve, via une longue tradition religieuse au sens large, la volonté de remercier la ville qui les a jadis accueillis. Or si les Québécois dits de souche sont eux complètement coupés de leur passé, ou trouver l'inspiration morale, philosophique religieuse ou historique pour développer une grande tradition philanthropique?

Yvan Petitclerc  
Montréal, le 5 juillet 2012

## LIBRE OPINION

## Le parcours sinueux de la caravane pro-vie

MARIE-PIER RIVEST, ISABELLE CÔTÉ ET SIMON LAPIERRE

Respectivement étudiantes à la maîtrise et professeur adjoint à l'École de service social de l'Université d'Ottawa

Après une tournée de plusieurs semaines à travers le Canada, la «caravane pro-vie» a terminé son parcours à Ottawa le 2 juillet dernier. Cette caravane est l'emblème mobile du Canadian Centre for Bio-ethical Reform (CCBR) et vise à faire reconnaître le fœtus comme étant légalement une personne, pour éventuellement recriminaliser l'avortement.

Ce groupe militant pro-vie, dont la base est située en Alberta, rejoint une partie de la population canadienne par son discours centré sur le droit à la vie des «enfants pré-nés». Il nous semble donc important d'examiner de plus près ce mouvement, qui a une présence non négligeable au Canada.

Les stratégies privilégiées par le CCBR semblent davantage faire appel aux émotions qu'à la raison. Elles visent non seulement à mobiliser l'opinion publique, mais aussi à susciter un sentiment de culpabilité chez les femmes qui envisagent l'avortement et, ainsi, à les dissuader d'avoir recours à cette procédure. Le CCBR utilise également des analogies discordantes en associant, par exemple, l'avortement non seulement au meurtre, mais aussi au «génocide».

Ces propos ont fait l'objet de conférences

données par le cofondateur du CCBR, Jojo Ruba, qui va même jusqu'à comparer l'avortement au génocide rwandais et à l'Holocauste. En plus de mettre de l'avant les droits du fœtus, ces stratégies encouragent une fascination morbide et engendrent une mauvaise compréhension du phénomène.

De plus, il est commun pour ces manifestants d'utiliser des stratégies d'intimidation et de harcèlement; crier des injures, bloquer l'accès aux cliniques d'avortement et harceler les femmes avec des images chocs de fœtus démembrés est des exemples de ces stratégies. Les militants de ce groupe disent tout de même avoir à cœur les meilleurs intérêts des femmes, mais en quoi ces actions aident-elles les femmes qui se présentent en clinique d'avortement?

Par ailleurs, leur langage est *a priori* fondé sur la science moderne; le nom de leur organisation laisse en effet entendre qu'il s'appuie sur de solides bases scientifiques. Par contre, la liste des donateurs ainsi que les biographies des employés du CCBR mettent davantage l'accent sur leurs affiliations religieuses. Leurs emprunts aux langages scientifique et médical se confondent avec leurs fondements religieux, qui ne font pas unanimité dans notre société.

À titre d'exemple, le CCBR fait allusion au syndrome post-avortement, un trouble de santé mentale dont souffriraient les femmes qui ont

recours à une interruption de grossesse. Ce soi-disant syndrome n'est toutefois pas reconnu par quelque autorité médicale que ce soit; néanmoins, il constituerait selon eux, une bonne raison pour interdire l'avortement — et même pour le faire au nom de la santé des femmes.

Les adhérents au mouvement pro-vie soutiennent le droit à la vie du fœtus dans toutes les circonstances, mais nous devons nous interroger sur les conséquences de cette position. La question du viol, par exemple, revient souvent dans les débats portant sur l'avortement, et la position du CCBR est claire sur ce plan: surviendrait-il un viol, la vie du fœtus devrait être protégée, car il ne devrait pas être une innocente victime dans ces circonstances. Alors que certains de leurs arguments sont centrés sur le bien-être de la femme, il semble que la primauté du fœtus peut, dans des circonstances comme celles-ci, nuire à la femme et même compromettre sa santé et sa sécurité.

Aussi alarmants dans ce mouvement sont les liens étroits qui semblent exister entre le mouvement pro-vie et un certain nombre de députés conservateurs, comme en témoignent les projets de loi récents qui visent, directement ou indirectement, la criminalisation de l'avortement. Ainsi, ce sont souvent ces mêmes personnes qui prônent un désengagement de l'État dans des programmes sociaux. Toutefois, si le

fait de mener toutes les grossesses à terme fait partie du projet de société de ce mouvement, il faudrait que la mise en place de programmes favorisant la famille et l'enfance se retrouve également au cœur de leurs préoccupations. Les coupes récentes dans les services sociaux semblent paradoxales eu égard à leur argumentaire pro-famille, pro-enfant, pro-vie.

Nous assistons aussi à un déséquilibre en termes de présence sur la scène publique. Alors que le CCBR et le mouvement pro-vie disposent de ressources importantes (provenant essentiellement de groupes religieux) afin de faire valoir leur opinion sur la question de l'avortement au Canada, les organismes de défense des droits des femmes et en faveur du libre choix voient leurs subventions réduites considérablement.

Dans le contexte politique canadien actuel, on peut émettre des hypothèses à savoir pourquoi ce mouvement n'a pas fait une percée plus importante au Québec. Notons l'absence du français dans la documentation du CCBR, ainsi que du Québec dans l'itinéraire de leur caravane. Assistons-nous, au cours des prochaines années, à une montée similaire de ce mouvement au Québec, ou le Québec agira-t-il comme rempart contre cette attaque aux droits des femmes, dont le droit fondamental de choisir si elles veulent ou non poursuivre une grossesse?

POIGNÉE DE MAIN ENTRE LA REINE ET MCGUINNESS

# Autopsie d'une rencontre

ANDRÉ POULIN

Professeur associé au département d'histoire de l'Université de Sherbrooke et spécialiste de l'Irlande du Nord

**L**a semaine dernière, les machines à propagande républicaine et britannique ont imposé une vision unique de la poignée de main entre Martin McGuinness, ancien haut commandant de l'IRA, et la reine Elizabeth II. «*Poignée de main historique*», ont clamé les uns, «*grand geste de réconciliation*», ont entonné les autres.

Le guerrier qui est devenu «*apôtre de la paix*» serrant la main de la représentante de ce qui fut autrefois l'ennemi juré. Une nouvelle ère vient de commencer, si on se fie à tous ces «*faiseurs d'opinions*». Cependant, cette poignée de main ne symbolise qu'une chose: l'échec du mouvement républicain.

Martin McGuinness n'assistait pas à cette rencontre en tant que chef d'État d'une Irlande unie, mais bien en tant que sujet de Sa Majesté, vice-président du parlement de Stormont et représentant d'un pouvoir qu'il a essayé de détruire durant l'essentiel de sa vie adulte. D'ailleurs, McGuinness n'a pas posé ce geste pour sceller la réconciliation entre catholiques et protestants, mais bien pour courtiser les électeurs de la République d'Irlande qui avaient très mal accueilli la manifestation organisée par le Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, pour protester contre la visite de la reine à Dublin l'an dernier.

## Regard critique impossible

Faire ce constat va évidemment à l'encontre de la nouvelle orthodoxie. Actuellement, il est impossible de poser un regard critique sur le processus de paix en Irlande du Nord sans se faire associer aux partisans de la lutte armée. On est partisan des accords de paix ou on est pour la violence. Comme au temps de George W. Bush, il faut choisir son camp.

Pourtant, il existe en Irlande du Nord de nombreux républicains qui ont depuis longtemps renoncé à la lutte armée et qui résistent au révisionnisme qui s'est imposé concernant l'origine du conflit nord-irlandais et les accords de paix. Comme le souligne Anthony McIntyre, ancien membre de l'IRA et l'un des principaux porte-parole des opposants aux accords de paix: «*Ce que nous n'aimons pas dans le processus de paix, ce n'est pas la paix, mais le processus.*»

## Les dessous d'un geste

Voyons pourquoi cette poignée de main ne fait pas l'unanimité en Irlande du Nord, et pas seulement chez les quelques partisans de la lutte armée. Elle n'est, en réalité, que l'aboutissement logique et inévitable des Accords du Vendredi saint de 1998. En 1969, le gouvernement britannique s'est vu contraint d'envoyer l'armée en Irlande du Nord afin de mettre fin aux affrontements entre catholiques et protestants provoqués par le refus du gouvernement nord-irlandais de réformer l'État.



Selon les «*faiseurs d'opinion*», la poignée de main entre Martin McGuinness, ancien haut commandant de l'IRA, et la reine Elizabeth II, le 27 juin dernier, constitue une nouvelle ère.

PAUL FAITH AGENCE FRANCE-PRESSE

En refusant d'abolir le parlement de Stormont, les Britanniques avaient choisi le *statu quo* en faveur des protestants. Après le Bloody Sunday, cependant, le *statu quo* n'était plus défendable. Les Britanniques se résignèrent donc à supprimer le parlement de Stormont et à gouverner directement l'Irlande du Nord. Rapidement, ils proposèrent leur solution politique au conflit.

Lors des négociations tenues à Sunningdale en 1973 avec les partis politiques modérés catholiques et protestants, ils instaurèrent le partage des pouvoirs entre catholiques et protestants. Dès le début des négociations, les Britanniques indiquèrent qu'aucune solution n'était possible sans que soient reconnus leur autorité sur la région, la légitimité de la frontière et le veto protestant au sujet de la réunification de l'île.

Cette position nie la légitimité des revendications républicaines. Une position, d'ailleurs, que les Britanniques allaient une fois de plus défendre lors des négociations de paix au cours des années 1990.

Exclure les radicaux des discussions s'avéra une erreur coûteuse, le nouveau parlement ne dura pas plus de six mois. L'IRA refusa de le re-

connaître et accusa le SDLP (Social Democrat and Labour Party), parti nationaliste modéré, de trahison envers sa communauté pour avoir accepté de participer à une institution britannique. De leur côté, les travailleurs unionistes, encouragés par les politiciens protestants intransigeants, déclenchèrent une grève qui paralysa l'État et entraîna la chute du nouveau parlement. En raison de l'échec de leur solution politique, l'option militaire redevenait le seul moyen pour les Britanniques de résoudre le conflit à court ou moyen terme.

## Une défaite pour une victoire

Infiltrée à tous les échelons, l'IRA n'était plus que l'ombre d'elle-même, à la fin des années 1980. Les dirigeants cherchaient un moyen de mettre fin au conflit, mais savaient que sans l'aide des Britanniques, ils ne réussiraient pas à faire accepter à la base la fin de la lutte armée. L'occasion se représentait pour relancer l'idée d'une résolution politique au conflit.

Il ne faut pas oublier que depuis la grève de la faim de 1981, les républicains s'étaient lancés dans l'arène politique en présentant des candidats du Sinn Féin aux différentes élections. Le fruit était mûr, les Britanniques le sa-

vaient. Cette fois-ci, ils n'allaient pas refaire la même erreur qu'en 1974. Les dirigeants de l'IRA allaient être présents aux négociations de paix.

Cependant, très rapidement, ces derniers comprirent qu'ils ne pourraient s'asseoir à la table des négociations sans faire des concessions importantes. Ils devaient ni plus ni moins accepter la solution des Britanniques de 1974 et, par le fait même, abandonner l'essentiel des principes pour lesquels ils s'étaient battus.

Depuis ce temps, les dirigeants républicains redoublent d'ardeur pour faire passer leur défaite pour une victoire. D'ailleurs, le SDLP se fera un plaisir de faire remarquer les similitudes importantes entre les accords de Sunningdale et du Vendredi saint en qualifiant ces derniers de «*Sunningdale pour ceux qui ont des problèmes d'apprentissage*» (*Sunningdale for slow learners*). Aujourd'hui, après 30 ans de conflit qui ont coûté la vie à plus de 3600 personnes, l'Irlande du Nord est toujours britannique et le demeurera longtemps. Faire ce constat n'est pas populaire aujourd'hui et affirmer le contraire sert peut-être des intérêts politiques, mais cela dessert la vérité historique.

## AFRIQUE

# Dadaab et notre volonté humanitaire

STEPHEN CORNISH

Directeur général de Médecins sans frontières Canada

**L**a violence envers les travailleurs humanitaires dans les camps de Dadaab, près de la frontière entre le Kenya et la Somalie, atteint des niveaux inacceptables. Il est cependant impossible, en toute bonne conscience, d'abandonner ces réfugiés.

Près d'un demi-million de réfugiés somaliens sont prisonniers de l'archipel inhospitalier et désordonné qu'est le complexe de camps de réfugiés de Dadaab, dans l'est du Kenya.

Répondre aux besoins vitaux des réfugiés de Dadaab est un cauchemar sur le plan de la logistique et de la sécurité que vivent tant les résidents que les dispensateurs de soins humanitaires, aux prises avec un cycle de besoins aigus et d'actions de secours essentielles. Eau, nourriture, médicaments: il faut tout se procurer, expédier, entreposer et distribuer jour après jour, année après année.

## Lieu de vie permanent

Des générations grandissent dans les camps qui existent depuis déjà 20 ans. D'abord considérés comme une solution temporaire, ils sont maintenant un lieu de vie quasi permanent. Les trois quarts des réfugiés sont des femmes, des enfants et des personnes âgées. Incapables de travailler officiellement ou de quitter les camps, moins de 2% de ces Somaliens pourraient être relogés ou réinstallés ailleurs s'ils le voulaient.

Ils ont fui la malnutrition, l'insécurité ou les

conflits, parfois les trois. La population de Dadaab ne survit que grâce à l'aide internationale. Les réfugiés ne peuvent pas retourner dans leur pays déchiré par la guerre, la Somalie, et ils n'ont que peu d'espoir d'éviter les camps.

En plus de la précarité de leurs conditions de vie, on assiste également à une détérioration de la sécurité. Les attaques autour des camps et un peu partout sur le sol kenyan se sont multipliées au cours de la dernière année. Le gouvernement kenyan a tenté de maintenir l'ordre, en mettant entre autres des agents de sécurité à la disposition des travailleurs humanitaires, mais leurs efforts ont des limites.

## Diminution de personnel

C'est la situation à laquelle doivent faire face le personnel de Médecins sans frontières (MSF) et les autres travailleurs humanitaires. Nous devons éviter les attaques commises au hasard et les détonations d'engins explosifs improvisés tout en continuant à rester accessibles et opérationnels de façon à comprendre et maîtriser les besoins critiques et changeants des réfugiés et y répondre. Malheureusement, en raison de l'augmentation des attaques et de la menace bien réelle d'enlèvements, de nombreuses organisations humanitaires ont réduit leur personnel et leurs activités dans les camps au strict minimum. Elles ont augmenté leurs mesures de sécurité tout en limitant leurs activités pour tenter de réduire les risques auxquels elles s'exposent en apportant leurs services de soutien vitaux.

Malgré une diminution du personnel international à Dadaab, MSF a continué d'offrir des soins médicaux en comptant principale-

ment sur le dévouement de collègues kenyans et somaliens. Nous dirigeons un hôpital de 300 lits à Dagahaley, l'un des cinq camps qui composent Dadaab, où nous offrons des soins de santé gratuits pour les quelque 123 500 habitants du camp, ainsi que quatre postes de santé pour les soins de base. Depuis janvier dernier, le personnel de MSF a mené plus de 73 000 consultations médicales, admis 5483 patients à l'hôpital, fait naître 1129 bébés et traité 9413 enfants dénutris.

## Nécessaire impartialité

Ce travail est accompli par des travailleurs de terrain dévoués dans le cadre de ce que l'on appelle dans notre milieu l'«*espace humanitaire*». Il ne s'agit pas d'une construction physique, mais plutôt d'une description de l'évolution des rapports avec les membres de la communauté, les chefs de faction et les criminels armés.

En expliquant notre adhésion aux principes humanitaires d'impartialité et en ne prenant pas parti dans les zones de conflits, MSF est jusqu'ici toujours parvenu à obtenir un accueil favorable de la communauté à son aide médicale et humanitaire. C'est une protection pour nos patients, notre personnel et nos activités. Voici ce qu'est fondamentalement l'espace humanitaire.

Ce système n'est pourtant pas infaillible pour MSF ou toute autre organisation humanitaire, comme le prouve l'enlèvement armé à Dadaab, la semaine dernière, de quatre employés du Conseil norvégien pour les réfugiés (CNR), qui s'est finalement bien terminé trois jours plus tard. Malheureusement, nous

ne pouvons célébrer leur sauvetage, car nous déplorons la mort d'un chauffeur du CNR. Nous sommes aussi particulièrement inquiets du sort d'autres travailleurs humanitaires disparus dans la région, dont deux employées de MSF enlevées à Dadaab en octobre 2011.

## Choix impossible

Les travailleurs humanitaires d'expérience comprennent les dangers auxquels nous devons faire face. Parallèlement, les organisations humanitaires ne sont pas prêtes à risquer autant. Être délibérément et violemment pris pour cible, voilà un risque auquel peu d'entre nous sont enclins à s'exposer. Les conséquences de ce risque inacceptable sont que nous suspendons, et parfois retirons complètement, notre assistance. Nous mettons fin à des projets. Nous abandonnons des gens vulnérables qui ont besoin de nous. C'est un choix impossible à faire qui met à l'épreuve notre volonté éthique à être là pour ceux que le monde a de toute évidence abandonnés.

Alors que la situation à Dadaab est toujours difficile, de nouvelles voies s'offrent à nous. Certains disent que nous devrions permettre à plus de réfugiés d'obtenir l'asile dans des pays comme le Canada, tandis que d'autres voudraient déplacer ces réfugiés dans des camps de taille raisonnable près de frontières plus sûres et aider les résidents à gagner en autonomie.

La communauté internationale doit prendre ses responsabilités envers Dadaab. Faute de quoi, les réfugiés somaliens qui tentent simplement de survivre seront indéfiniment pris au piège.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gerald Dallaire (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis à la rédaction) ; Karl Retino-Parazzelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction) ; DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa), Dave Noël (Québec) ; PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Desjard, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire) ; PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

## ACTUALITÉS

## AFGHANS

SUIITE DE LA PAGE 1

Le président Hamid Karzaï, avait également lancé un appel aux donateurs à ne pas abandonner son pays et demandait 4 milliards par année en aide civile, en plus des 4,1 milliards déjà promis lors de la conférence de Chicago pour les seules dépenses de sécurité.

La communauté internationale a répondu à l'appel et s'est engagée à hauteur de 16 milliards d'ici 2015. « Cette promesse répondra au montant que la Banque mondiale et le gouvernement afghan jugent nécessaire pour le développement du pays », a soutenu le ministre japonais des Affaires étrangères, Koichiro Gamba.

Le Canada s'est engagé à verser 227 millions entre 2014 et 2017. Cet argent servira principalement à des projets visant l'empowerment des femmes et des jeunes filles en matière d'éducation, de droits de la personne et d'aide humanitaire.

Cette aide s'ajoute aux 300 millions que le Canada a déjà promis entre 2011 et 2014.

« Le taux d'analphabétisme chez les femmes reste encore beaucoup plus élevé [que chez les hommes], malgré les progrès réalisés pendant la dernière décennie, et nous voulons qu'elles rattrapent leur retard », a soutenu le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Chris Alexander, en marge de la conférence à Kyoto.

« Nous voulons accélérer le progrès parce que nous croyons qu'en les favorisant elles, nous favorisons la société afghane en entier. »

Chris Alexander a par ailleurs soutenu que le Canada et les autres pays donateurs allaient contrôler de près la façon dont l'argent allait être dépensé. « Cela est nécessaire, parce que les fonds sont substantiels et nous savons qu'il y a eu des ratés, pas nécessairement avec les dépenses canadiennes, mais liés à une partie de l'assistance financière qui a été reçue en Afghanistan. »

Le secrétaire parlementaire a ajouté que des vérifications ponctuelles étaient prévues pour s'assurer que l'argent se rend bien où il est attendu et ne se perd pas en corruption. « Si vous lisez la déclaration, les sujets sur lesquels la commu-

nauté internationale demande à l'Afghanistan de s'investir sont très clairs. Le premier, c'est la gouvernance. La deuxième, c'est une lutte sérieuse contre la corruption. Notre impression est que le président Karzaï et son équipe n'ont pas pris cet enjeu très au sérieux. Et il faut mettre un terme à cela. »

La secrétaire d'État américaine Hillary Clinton a précisé que les États-Unis, les plus grands donateurs, comptaient continuer de financer la reconstruction jusqu'en 2017. Elle a affirmé que l'avenir de l'Afghanistan appartenait à son peuple et à son gouvernement et elle a rappelé le rôle important des femmes dans le processus de stabilisation du pays. « Les États-Unis sont convaincus qu'aucune nation ne peut parvenir à la paix, la stabilité et la croissance économique si la moitié de sa population n'a pas de droits. »

## 35 morts en Afghanistan

Pendant qu'à Tokyo, on discutait de l'avenir de l'Afghanistan, 28 civils ont perdu la vie à la suite de l'explosion d'une bombe artisanale à Kandahar, dans le sud du pays. Sept soldats américains de l'ISAF, la force armée de l'OTAN en Afghanistan, ont également été tués dans un attentat à la bombe artisanale dans l'est de l'Afghanistan.

Au moins 234 militaires de la coalition ont péri depuis le début de l'année. Du côté civil, on estime le nombre de décès à plus de 3000 pour l'année 2011, la plus meurtrière depuis le début du conflit en 2001.

Le Devoir  
D'après La Presse canadienne  
et l'Agence France-Press

## Vidéo d'une exécution

Une vidéo montrant l'exécution par balle d'une femme soupçonnée d'adultère dans un village à une centaine de kilomètres de Kaboul relance une nouvelle fois la polémique sur les avancées de la condition féminine en Afghanistan après dix années de présence internationale. Les images de la vidéo sont évidemment horribles. Dans un petit village de la province de Parwan, plusieurs dizaines d'hommes fixent la silhouette d'une femme recouverte d'une voile grisâtre, qui leur tourne le dos. Aux cris d'« Allah akbar » (Dieu est grand), un homme tire deux premiers coups en direction de la femme qu'il manque. Une troisième balle la touche à la tête. La victime s'écroule. Ce qui n'empêche pas son bourreau de faire feu à encore dix reprises sur son cadavre.

Agence France-Press

## WIMBLEDON

SUIITE DE LA PAGE 1

Novak Djokovic, lui permettant ainsi d'égaliser une autre marque de Sampras avec un total de 286 semaines au sommet du classement mondial de l'ATP. Federer, qui aura 31 ans le 8 août, devient par le fait même le deuxième numéro un mondial le plus âgé de l'histoire, derrière Andre Agassi.

Le Suisse affiche désormais un dossier de 17-7 en finale d'un tournoi majeur, comprenant une fiche de 7-1 à Wimbledon. Murray se retrouve pour sa part à 0-4 en circonstances similaires, dont une fiche de 0-3 contre Federer.

« C'est formidable. Je me retrouve à égalité avec Pete Sampras, qui est mon héros. Je me sens incroyablement bien », a expliqué Federer, tout sourire, le trophée entre les mains.

Le gagnant de 17 tournois du Grand Chelem a excellé une fois sous le toit rétractable fermé tôt, au troisième set — une première lors d'une finale à Wimbledon —, n'offrant pratiquement aucune chance à Murray de stopper à 76 ans la période où la Grande-Bretagne n'a pu couronner de champion local. Les attentes étaient très élevées pour Murray, quatrième au classement de l'ATP, puisque le dernier Britannique à avoir remporté le titre masculin à Wimbledon est toujours Fred Perry, en 1936.

« Tout le monde parle de la pression de jouer à Wimbledon, à quel point c'est difficile, a dit Murray. Ce

ne sont pas les spectateurs. Ils rendent la tâche tellement plus facile. L'appui a été formidable, donc merci beaucoup. »

Au départ, Murray a dicté le rythme du match et a remporté la majorité des échanges corsés. Il a brisé Federer au premier jeu du premier set et l'a brisé de nouveau quelques minutes plus tard avant de servir pour la manche. Il s'agissait du premier — et seul — set remporté par Murray en quatre finales d'un tournoi majeur en carrière.

Le deuxième set, plus âprement disputé, s'est soldé à l'avantage de Federer, mais c'est au troisième set que tout s'est véritablement écroulé pour le Britannique. La pluie s'est mise à s'abattre sur le court, interrompant le jeu pendant 40 minutes. Peu de temps après, ce fut un spectacle en solo.

## Une première pour le Canada

Après sa victoire en finale du simple junior samedi contre l'Ukrainienne Elina Svitolina (6-2, 6-2), la Québécoise Eugénie Bouchard a remporté hier pour une deuxième année consécutive le titre du double féminin junior du tournoi de Wimbledon, en compagnie de l'Américaine Taylor Townsend, en battant en finale la Croate Ana Konjuh et la Suissesse Belinda Bencic en deux sets de 6-4 et 6-3. Toujours chez les juniors, Filip Peliwo, de Vancouver, a enlevé les honneurs de la finale du simple masculin, 7-5 et 6-4, face à l'Australien Luke Saville.

Peliwo, qui s'était incliné devant ce même Saville en finale des Inter-

nationaux d'Australie en janvier, a confié que la victoire de Bouchard la veille avait été une source d'inspiration pour lui.

« J'étais jaloux de son titre, et ça m'a affamé encore davantage, parce que je voulais vivre les mêmes émotions et les offrir au Canada. Je savais que ce serait tout un exploit si nous étions chacun champion de notre catégorie », a-t-il avoué.

Le succès des deux jeunes raquettes canadiennes dans un tournoi aussi prestigieux que celui de Wimbledon a de quoi réjouir le vice-président de Tennis Canada, Eugène Lapiere. Après Milos Raonic et Rebecca Marino, entre autres, c'est au tour de Bouchard et Peliwo de s'illustrer à la suite de leur passage au Centre national d'entraînement, créé en 2007. « On ne s'attendait pas nécessairement à des résultats aussi rapides, mais on en veut encore plus ! », a déclaré M. Lapiere.

« C'est sûr que d'avoir de la visibilité dans les médias et faire connaître des athlètes charismatiques, ça pousse les jeunes à s'intéresser au tennis », a-t-il ajouté, précisant que d'ici quatre ans, Tennis Canada espère voir deux hommes et deux femmes du pays se hisser parmi les 50 premiers joueurs au classement mondial.

M. Lapiere précise toutefois que remporter un ou des titres à Wimbledon chez les juniors ne garantit pas une place au sommet du classement mondial à court terme. Les noms de Roger Federer (1998), Gaël Monfils (2004), Martina Hingis (1994) ou Amélie Mauresmo (1996) figurent par exemple dans la



GLYN KIRK AGENCE FRANCE-PRESSE  
Andy Murray a échoué à procurer à la Grande-Bretagne sa première victoire à Wimbledon depuis 1936.

liste des gagnants juniors au All England Tennis Club, mais les champions juniors qui atteignent les plus hauts sommets du tennis professionnel ne sont pas monnaie courante. « On peut se réjouir, mais il faut aussi respirer par le nez et s'assurer de poursuivre le développement des joueurs de la bonne façon », conclut Eugène Lapiere.

Le Devoir  
Avec La Presse canadienne et  
Associated Press

## HALLYDAY

SUIITE DE LA PAGE 1

Je me lance : « Et la santé, ça va ? » Il renvoie la balle : « Et la santé, ça va ? » Quand je lui dis que je suis en attente de chirurgie bariatrique, il veut tout savoir. « C'est dangereux, non ? » L'opération bâclée qui a failli l'emporter est relativement récente : juillet 2009. Coma artificiel, rafistolage in extremis, le souvenir est encore vif. « La dernière opération que j'ai eue ne m'a pas trop réussi... » En effet. « Paraît que ce qui ne nous tue pas nous rend plus forts. Mais ça, c'est ce qu'on dit quand on s'en sort... »

On s'est rencontrés plusieurs fois déjà, le statut conjugué de journaliste musical ET superfan m'a servi. Ça a fini par se savoir, et au Québec, on pense un peu à moi quand on pense à lui. Doux privilège. Johnny, c'est mon Johnny depuis au moins 1967, quand j'avais six ans et qu'il chantait le thème du feuilleton télévisé des aventures de Tanguy et Laverdure, *Les chevaliers du ciel*. C'est là qu'il a m'a eu, Johnny, avec sa note qui tue. « A deux pas du soleil-œil / Vont chercher la lumièreeeeeère... » J'en frémis encore. Depuis, deux chansons sur trois, il y a ce moment où il va dans le haut registre et soulève les multitudes. En Europe francophone, ça fait 181 tournées qu'il la pousse, la note, et il la poussera à Québec : il y a 30 chansons dans le nouveau spectacle, ça va de *L'idole des jeunes à Fils de personne* (Fortunate Son de CCR, qu'il chante avec le Keith Richards français Louis Bertignac), de l'autobiographique *Je suis né dans la rue à Ma gueule*.

« J'ai hâte de la faire. Au Québec, les gens pensent que c'est une chanson d'Éric Lapointe. Il va falloir que je précise, sinon on va croire que c'est une reprise... » Honnête, il a en tête de faire jusqu'au bout, succès de Lapointe, de facture très Johnny. « Il est peut-être temps que je reprenne ses chansons... » Il est temps qu'il s'amène, point à la ligne. On a oublié qu'il nous a déjà fréquentés beaucoup, Johnny. A la fin des années 1960, ainsi qu'en témoigne la brique *Johnny Live : 50 ans de scènes* (L'Archipel, 2012), il remplissait nos salles en hiver comme en été, de Montréal à Chicoutimi. « Il m'est arrivé toutes sortes d'aventures chez vous, des bandes de motards se sont bagarrées pendant que je chantais, une fois... » Vrai. C'était au Centre Paul-Sauvé, en décembre 1970, avec La Nouvelle Frontière, le groupe de Marie-Claire et Richard Séguin, en première partie. Quasiment émeute.

## Johnny et Jimi

On oublie bien des choses, concernant Johnny. Qu'il allait souvent enregistrer à Londres dans les années 1960, qu'il a rencontré Jimi Hendrix avant la plupart des gens et que le Jimi Hendrix Experience a joué au programme de *Johnny à l'Olympia*, dès octobre 1966. D'où l'adaptation en français de *Hey Joe*. « Il n'avait pas encore enregistré la chanson quand il a fait l'Olympia avec moi. On l'a mise en boîte presque en même temps, à Londres. » Même que Jimi était dans le studio et qu'il existe une version acoustique où Johnny chante et Jimi joue. « C'est vrai. Une version unplugged qui n'est jamais sortie. C'était seulement pour nous, pour travailler dessus. » Précision : on peut la trouver sur le CD boni de *Johnny le livre* (édition « collector » de 1993), énorme chose à relier en...

acier, insérée dans une pochette en... denim.

Même Johnny en a perdu des bouts, en chemin. Quand je lui dis que certaines de ses chansons moins célébrées en France, dont *Le mauvais rêve*, blues psychédélique de 1968, ont été numéro un au Québec, il me regarde, interloqué. « C'est quoi, cette chanson ? » Et l'auteur de ces lignes de chanter à Johnny, à la Johnny, une chanson de Johnny : « Moi j'ai fait un mauvais rêveuuuuu / Avec la nuit qui s'achèveuuuu... » Vide intersidéral dans le regard bleu du chanteur : « Je ne me rappelle plus du tout cette chanson. » Gageons qu'il ne la ravivera pas sur les Plaines, pas plus que les 4 et 5 octobre au Centre Bell.

Annoncé par Julie Snyder en plein gala, le spectacle du 5 a été affiché complet en moins de temps qu'il n'en a fallu pour chanter *Vivre pour le meilleur* avec Marie-Mai au Stade de France en juin. « Elle est formidable », a commenté Johnny. Gageons qu'ils la feront demain, celle-là. Le vieux fan aurait préféré *Le mauvais rêve*, ou *Mon fils*, ou *Ceux que l'amour a blessés*, ou *Essayez*, mais bon. Je chipote. Demain, on aura Johnny comme on ne l'a jamais eu au Québec. « C'est ce qu'on a toujours voulu faire chez vous : le même spectacle qu'à Paris. » J'en ai le vertige. Le même mégashow qu'au Stade de France ! Johnny remplira-t-il les Plaines ? « Je n'ai jamais eu autant de demandes de laissez-passer et de billets VIP pour un show », m'écrit Luci Tremblay du Festival d'été. Oui, elle me garde la meilleure place. Avertissement aux voisins : il se peut que je hurle. Johnnyyyyyyy!

Le Devoir

D à écouter Une chanson de Johnny Hallyday à [ledevoir.com](http://ledevoir.com)

## ARSENAULT

SUIITE DE LA PAGE 1

qu'on est présents dans toutes les régions du Québec et parce qu'on défend tout monde. »

Entre le 4 et le 25 juin, près de 14% des 173000 travailleurs de la construction québécois ont exprimé leur choix d'allégeance syndicale, un pourcentage presque deux fois supérieur à celui du dernier scrutin de 2009. Pour la première fois, le vote s'est tenu par la poste et ne pas voter a été considéré comme une volonté de conserver la même association syndicale.

Selon la nouvelle répartition préliminaire des travailleurs entre les différentes associations syndicales, la FTQ-Construction représente désormais 43,9% des travailleurs de l'industrie. La seule autre organisation à avoir enregistré des gains est le Syndicat québécois de la construction (SQC), qui a vu son taux de représentation passer de 6,3 à 10,4%, tandis que le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International) a connu une baisse de 1,7 point (24,4%), la CSD-Construction de 1,4 point (12,7%) et CSN-Construction de 2 points (8,6%). Ces chiffres seront officialisés le mois prochain, une fois que la période de 30 jours accordée aux travailleurs pour contester par écrit leur choix d'allégeance sera écoulée.

« Avec la presse hostile qu'on a eue, la mauvaise publicité et un gouvernement qui demandait à notre monde de quitter le syndicat, moi, je trouve que c'est extraordinaire qu'on ait pu augmenter notre membership », se réjouit M. Arsenault. Il ne se dit pas surpris des résultats obtenus par son syndicat, lui qui espérait secrètement une hausse de 1 à 10% du nombre de membres avant le dévoilement des résultats du scrutin par la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Pour ce qui est du SQC, une petite organisation syndicale qui a connu la plus forte augmentation du taux de représentation, le président de la FTQ affirme sous toute réserve que les travailleurs qui ont décidé de se joindre à ce syndicat proviennent sans doute de petits chantiers et ont notamment été attirés par des montants de cotisation syndicale moins élevés qu'ailleurs.

## Contestation et négociations

L'automne s'annonce occupé pour le président de la FTQ, qui compte mener de front plusieurs batailles. D'abord pour contester la loi 33, qui a été adoptée en décembre dernier et qui abolit le placement syndical, mais aussi pour faire sentir la présence du syndicat lors d'une probable campagne électorale.

« Avec la loi 33, Lise Thériault a décidé de détourner les yeux du vrai problème, qui est le financement des partis politiques, tous partis confondus, croit M. Arsenault. Elle a essayé de mettre l'accent sur les travailleurs de la construction et leurs syndicats plutôt que de regarder la bonne cible. »

« Malgré la complicité d'une certaine presse et le fait qu'on a voulu mettre le problème de la construction sur le dos des relations de travail, je pense que le gouvernement et les associations d'employeurs ne pourront pas contourner la FTQ-Construction », assure-t-il, y compris lorsque viendra le temps de renégocier les conventions collectives qui arrivent à échéance le 30 avril 2013.

Selon lui, il est « impensable » de retirer aux syndicats le pouvoir d'effectuer le placement de la main-d'œuvre sur les grands chantiers de construction et d'espérer un travail de qualité équivalente à celle qu'on observe aujourd'hui, qu'il qualifie d'« excellente ». « Si on applique la loi telle qu'elle est écrite, ça va être un fiasco sur les chantiers de construction au Québec. J'ai honte de cette loi-là. »

Pendant que le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction conteste la loi 33 devant la Cour supérieure du Québec, la FTQ a pour sa part déposé une requête devant le Bureau international du travail pour abroger notamment les articles qui concernent le placement de la main-d'œuvre. Ce qui ne signifie toutefois pas que M. Arsenault ferme la porte à une réforme dans le monde de la construction : il assure qu'il ne cautionnera jamais un syndicat qui exige plus d'employés que nécessaire sur les chantiers, pas plus qu'il ne tolérera « qu'un travailleur d'une autre allégeance syndicale que la FTQ se fasse sortir d'un chantier à grands coups de pieds au derrière. »

Et à cette lutte judiciaire s'ajoutera probablement sous peu la lutte électorale. « Pas besoin de vous dire qu'on va avoir une plateforme électorale et qu'on va demander aux élus de s'engager au sujet des législations dans le monde du travail », assure M. Arsenault, qui compte bien s'inspirer du récent soulèvement étudiant pour poursuivre la lutte. « Quand je regarde ce que les jeunes ont fait ce printemps, je pense que notre jeunesse a décidé que les moyens collectifs donnent plus de résultats que les moyens individuels. »

Le Devoir

## Michel Arsenault en cinq dates

**1974** : élu président de la section locale du Syndicat des métallos à Murdochville.

**1978** : nommé permanent du Syndicat des métallos pour la région de Montréal.

**1996** : nommé adjoint au directeur national du Syndicat des métallos pour le Canada.

**2000** : élu directeur québécois du Syndicat des métallos.

**2007** : élu président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)  
Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346  
Par télécopieur 514 985-3390